

## CRISE SANITAIRE AU MAROC RUPTURES ET RELANCE

?

2021

RECOVERY



# TOUR HASSAN PALACE

*un Siècle de Traditions*



## Un Palace Au Coeur de la Capitale

La Tour Hassan Palace, Fleuron de l'hôtellerie marocaine, demeure une vitrine incontournable de l'art de vivre et de l'hospitalité marocaine.

Construit en 1912, l'Hôtel La Tour Hassan Palace à Rabat est un hommage au faste de l'architecture mauresque, qui allie ornement d'élégance et atmosphère emplies d'une majesté unique.

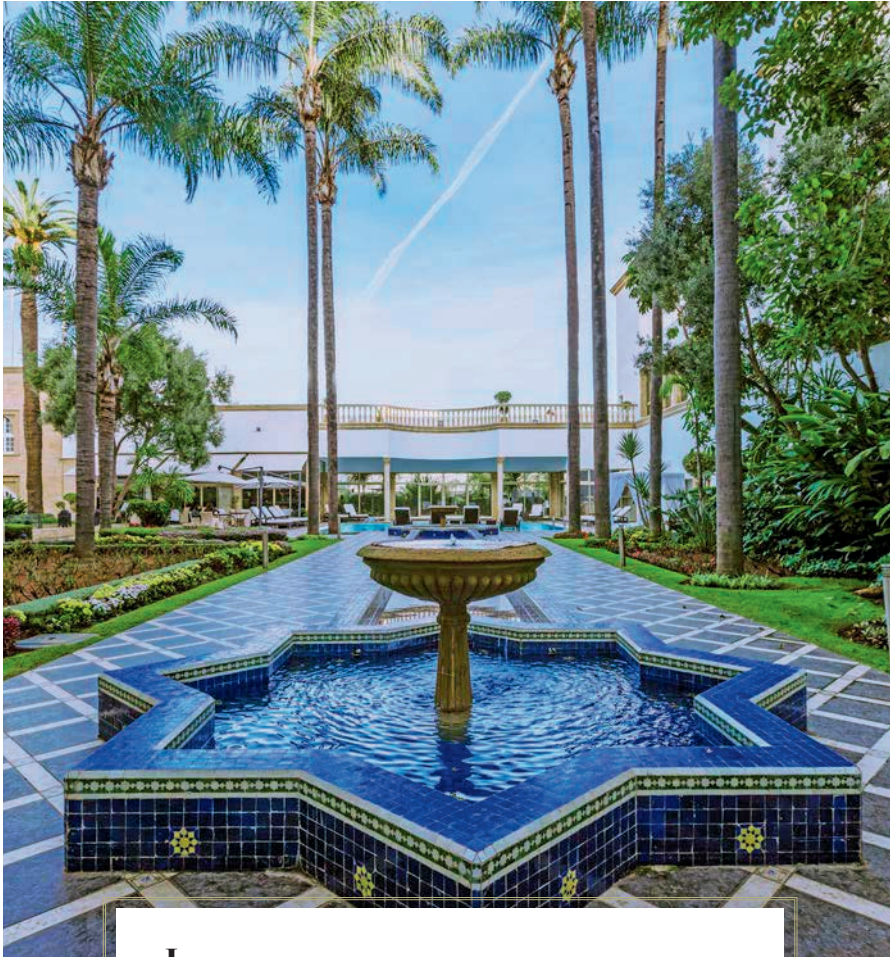
La Tour Hassan Palace offre les atouts d'un Hôtel contemporain de loisirs, d'affaires haut de gamme et de savoir faire de professionnels hautement qualifiés.



Rabat, Maroc

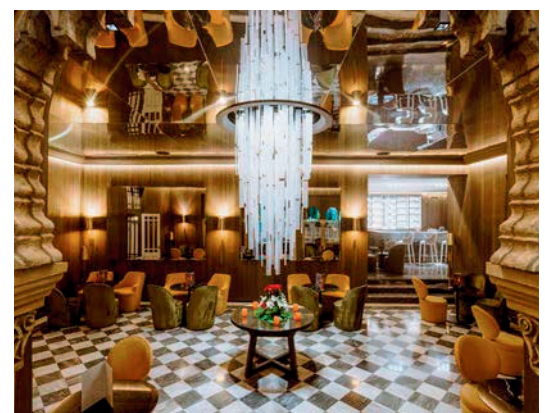
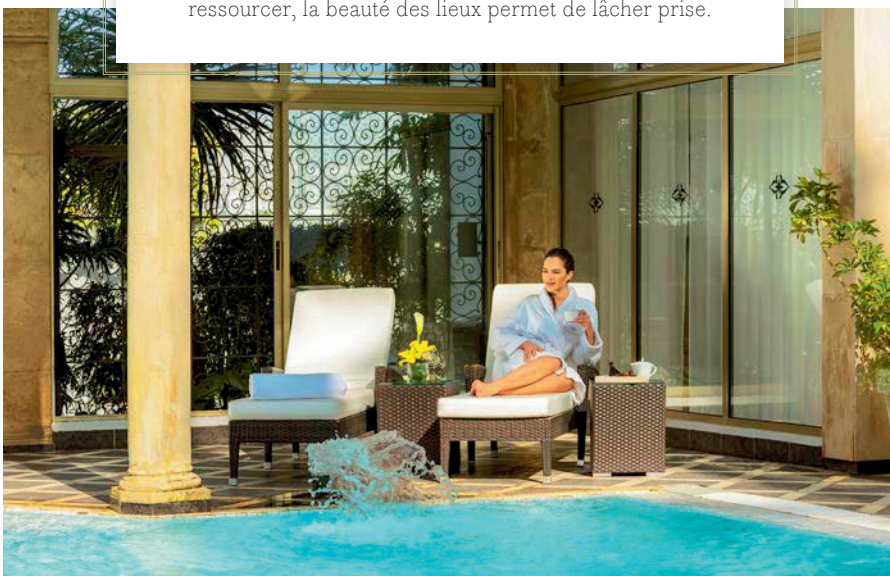
Ouvert en 1912 à la veille de la 1ère guerre mondiale, la Tour Hassan Palace est rapidement devenu un lieu de passage incontournable, aussi bien pour les anonymes que pour les stars, hommes politiques et têtes couronnées. Un mythe qui a vu défiler entre ses murs des personnalités locales et internationales comme David Bowie, Elizabeth Taylor, Claudia Cardinale, Omar Sharif ou Lenny Kravitz et plus récemment Clint Eastwood et Bradley Cooper... Mais quels secrets peut donc bien cacher l'institution pour séduire ces exigeants clients?

C'est d'abord le calme et la discrétion qui attirent les visiteurs mais aussi ce supplément d'âme qui se dégage de chaque mur. Cette élégante bâtisse de style hispano-mauresque est un refuge, une oasis de fraîcheur et de calme, au coeur d'une ville en perpétuel mouvement. L'architecture traduit une expression orientale fastueuse, empruntée aux ouvrages arabo-persans et mettant l'accent sur les arcs, coupoles, stucs ciselés, plafonds zouaques, portes massives sculptées, faiences et mosaïques, etc. Le lieu marie ainsi d'élégants ornements dans une atmosphère baignée d'une majesté unique. Chaque détail, chaque facette de l'hôtel La Tour Hassan charme le regard comme en témoigne son magnifique jardin Andalous singulier, héritage de l'architecture mauresque, divine invitation à la détente. Cette oasis de verdure se pare de différentes variétés de palmiers, de fleurs et arbustes qui bordent un ruisseau pavé de mosaïques azur et sa fontaine en pierre de Salé. La fraîcheur et la sérénité sont aussi au rendez-vous avec la piscine à ciel ouvert, havre de paix en plein centre de la capitale, qui invite à des baignades relaxantes.



Les chambres comme les suites rendent hommage au faste de l'architecture mauresque, qui allie ornement d'élégance et atmosphère emplie d'une majesté unique. Un bar : Le Jazz bar, qui porte bien son nom avec son ambiance piano, et pas moins de cinq restaurants : Le Trendy, Le César, l'Impérial, l'Epicurien et La Maison Arabe. Tous les atouts d'un hôtel de luxe contemporain de loisirs et d'affaires haut de gamme avec le savoir faire de professionnels hautement qualifiés, une adresse idéale pour l'organisation de tout événement à Rabat.

Quant au luxueux Le Spa, nouvellement ouvert, dédié à la beauté et au bien-être, propice au calme et à la sérénité, il nous fait vivre un véritable Voyage Sensoriel. Idéal pour se ressourcer, la beauté des lieux permet de lâcher prise.



Tour Hassan Palace  
 26, Avenue Chellah BP 14, Rabat, MAROC  
 +212 5 37 23 90 00  
 reservation@latourhassan.com  
 www.tourhassanpalace.com

## Édito

**P4**

<b>Tournant</b> .....	<b>4</b>
-----------------------	----------

## Échanges extérieurs et crise sanitaire

**P6**

<b>Économie mondiale</b>	
La pandémie provoque une récession historique .....	<b>6</b>
<b>Le monde d'après .... le Covid-19</b>	
Crépuscule de la mondialisation ? .....	<b>8</b>
<b>Comptes extérieurs</b>	
Les flux des échanges sous l'onde de choc de la pandémie .....	<b>11</b>

## Acteurs économiques face à la pandémie

**P16**

<b>Politique économique</b>	
Quels ajustements face à la pandémie ? .....	<b>16</b>
<b>Les priorités des secteurs sociaux</b>	
Santé, éducation et emploi.... ..	<b>20</b>
<b>Covid et refonte du système de santé</b>	
Une vision portée par l'expérience .....	<b>22</b>
<b>Un dispositif de garanties pour soutenir les entreprises</b>	
Le système financier à l'épreuve de la pandémie .....	<b>25</b>
<b>Mesure de soutien aux entreprises et aux ménages</b>	
Quel impact pour quelle efficacité ? .....	<b>32</b>

## Voies de sortie de crise

**P34**

<b>Crise et relance</b>	
L'impératif d'une politique adaptée au contexte actuel .....	<b>34</b>
<b>Fonds stratégique d'investissement</b>	
Un appui décisif au programme de relance .....	<b>40</b>
<b>Nouveau modèle de développement</b>	
Les paramètres d'une refondation pour l'après-pandémie .....	<b>42</b>

## Une nouvelle dynamique d'emballage ?



## Besoin de solutions innovantes ?

### Promotions

Flexoprint étudiera avec vous les solutions d'emballage les plus adaptées à votre besoin. Que ce soit des étiquettes particulières, des manchons rétractables, des complexes bi ou tri-couches, nous vous proposerons la solution qui répond parfaitement à votre besoin.

## Petites et Moyennes séries



flexoprint



### Sachets préformés

Consultez nous pour tous vos développements. Nous imaginerons ensemble votre emballage idéal en respectant vos impératifs de qualité et de coût.

# FlexoPrint

flexible packaging & labels



Nous sommes au Maroc à Casablanca, prêts à vous servir localement



Lot 48 Zone Industrielle Zenata, Ain Harrouda, 28630, Casablanca - Tél. : +212 5 22 35 03 04 - Fax : +212 5 22 67 34 84

1990 - 2020

Bulletin Thématique

DECEMBRE 2020

BULLETIN ÉDITÉ PAR  
LE CENTRE MAROCAIN DE CONJONCTURE

## FONDATEURS

FONDATION ONA  
ATTIJARIWAFI BANK

## PARTENAIRES

AKWA GROUP / AL MADA / ATTIJARIWAFI BANK  
BANQUE CENTRALE POPULAIRE / BMCE BANK OF  
AFRICA / CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION  
CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE  
CASANET / GROUPE ALLIANCES DÉVELOPPEMENT  
IMMOBILIER / GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DU  
MAROC / HOLDING D'AMÉNAGEMENT AL OMRANE  
MAROC TELECOM / OCP SA / OFFICE NATIONAL DE  
L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU POTABLE / ROYAL AIR  
MAROC / SAHAM ASSURANCE

## DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

HABIB EL MALKI

## COMITE SCIENTIFIQUE

AHMED LAABOUDI - M'HAMMED TAHRAOUI  
ABDELLATIF BELKOUCH - AHMED MENNANI  
KENZA OUBEJJA - DJAMILA CHEKROUNI  
TARIK EL MALKI

## IMPRIMERIE

DIRECT PRINT

## MISE EN PAGE

FATIMA HAÏSSOUNE

## RÉALISATION

CENTRE MAROCAIN DE CONJONCTURE  
S.A AU CAPITAL DE 822.500 DHSIÈGE SOCIAL : MAHAJ RYAD, IMM N, 5<sup>ÈME</sup> ÉTAGE,  
HAY RYAD RABAT - MAROC  
TÉL : 0537.56.54.05 - 0537.56.57.42 - 0537.56.55.08/19  
FAX : 0537.56.54.86BUREAU-CASABLANCA : 32, RUE AHMED CHARCI,  
RÉSIDENTE PALAIS I, 3<sup>ÈME</sup> ÉTAGE APPT 12,  
QUARTIER RACINE, CASABLANCA 20050 - MAROC  
TÉL : 0522.39.50.72 À 75 - FAX : 0522.39.50.61  
E.MAIL : cmconjoncture@menara.ma  
SITE WEB : www.cmconjoncture.ma  
FACEBOOK : www.facebook.com/centremarocainconjoncturecmc

## IDENTIFICATION

ISSN : 0851-8076  
DEPOT LEGAL 1990-74Toute reproduction intégrale ou partielle est autorisée  
sous réserve de mentionner explicitement :  
« Source : Centre Marocain de Conjoncture »

## Tournant

La fin de l'année en cours restera, sans aucun doute, comme une date marquante dans les annales de l'histoire contemporaine. Année de pandémie au coronavirus, 2020 est une "annus horribilis" à juste titre et à bien des égards. En effet, le côté "horribilis" de cette crise sanitaire inédite réside, bien évidemment, dans les sévères impacts subis par toutes les économies de la planète : aucun pays n'étant épargné, fût-il une locomotive de l'économie mondiale ! C'est le cas des USA, de la Chine, de l'UE, ou d'autres de moindre importance. En particulier, les activités de services, notamment celles liées aux échanges internationaux- tourisme, transport aérien, etc.- ont été durement éprouvées. Cependant, ce côté "horrible" de 2020 étant largement connu, l'idéal serait de tirer les enseignements susceptibles d'apporter des éléments de réponse aux attentes, urgentes et angoissantes, de toute la population de la planète. Sous cet angle, et paradoxalement à quelque chose malheur est bon, ce choc extrême offre, au moins, trois fenêtres d'opportunités.

Au niveau médical, d'abord, plusieurs vaccins anti covid19 concurrents sont annoncés pour la fin de cette année. Alors qu'en règle générale, tout nouveau vaccin nécessite entre 10 et 15 ans de recherche, celui destiné à lutter contre cette pandémie n'aura nécessité qu'à peine 10 mois !! Grâce à cette avancée spectaculaire, des plans de vaccination massive de populations seraient donc possibles, et la fin du cauchemar- pour les personnes contaminées ou celles redoutant de l'être- serait donc pour bientôt. Ainsi, cette crise sanitaire serait-elle à l'origine d'un véritable tournant au plan des sciences médicales. Autrement dit, la découverte de ces vaccins serait, à n'en pas douter, le point de départ pour la mise au point de nouvelles molécules susceptibles d'avoir des retombées positives sur le traitement d'autres types de maladies qu'on arrive pas à soigner actuellement.

Au niveau des comportements des acteurs économiques, ensuite, cette pandémie a accentué l'utilisation du NTIC. Appelées à respecter des mesures de distanciation sociale pour freiner la propagation du virus, nombreuses sont les organisations- administrations publiques, entreprises du secteur organisé- qui ont opté pour le télétravail, partiellement ou totalement. A titre d'illustration, le télé-enseignement connaît un développement spectaculaire au détriment des cours en présentiel. Inconnu jusqu'à présent, ce phénomène n'épargne aucun cycle : le primaire comme le supérieur en passant par le collégial serait à l'aube d'une véritable révolution dans les modes d'enseignement et d'acquisition des savoirs. De tels comportements sont annonciateurs d'une plus grande intrusion du numérique et du digital dans le quotidien des milliards de personnes.

S'agissant, enfin, plus particulièrement des Administrations publiques, ce contexte de pandémie offre, aussi, des opportunités à saisir. Tout en constituant, en effet, une véritable simulation des capacités des décideurs publics à faire face à des crises d'ampleur inédite, cette situation est aussi un test pour l'Etat qui a l'obligation tout autant d'intervenir pour aider au redressement de la conjoncture difficile actuelle que le devoir de piloter la concertation pour la mise en place d'un nouveau cadre de gouvernance économique. Pour ce faire, il serait utile de mettre à profit ces ruptures de marchés générées par ce tsunami viral pour amener l'ensemble des partenaires sociaux et autres corps intermédiaires à jeter les bases d'un nouveau pacte de croissance, trame des politiques publiques à conduire au cours de la prochaine décennie pour espérer répondre à l'impératif d'amélioration du niveau de vie des centaines de millions de personnes durement affectés par cette catastrophe sanitaire.

L'assureur de  
l'agriculture depuis  
1963



# MAMDA

Avec une offre complète et innovante couvrant les assurances de personnes, de dommages, de bétail, de récoltes et des outils de production, MAMDA est toujours mobilisée aux côtés du monde agricole.



[WWW.MAMDA-MCMA.MA](http://WWW.MAMDA-MCMA.MA)

# La pandémie provoque une récession historique

**La pandémie du nouveau coronavirus frappe de plein fouet l'économie mondiale. En conséquence, le monde devrait connaître, en 2020, une récession historique. La chute s'élèvera à 3 % du produit intérieur brut mondial selon les prévisions d'avril du FMI, et la situation de l'emploi est partout alarmante.**

**Les risques sont baissiers et l'incertitude est très grande. Tous les organismes de statistique et de prévision insistent sur la fragilité des statistiques actuelles et la très grande incertitude entourant les prévisions.**

rencontrent, dans ce contexte de confinement des populations, une extrême difficulté pour mesurer l'évolution de l'économie, et que l'exercice de la prévision est rendu incertain par l'évolution encore incertaine de la pandémie. Ainsi, les données statistiques et les prévisions présentées sont fragiles et susceptibles de révision, parfois de grande ampleur.

Le FMI, qui a publié ses perspectives prévoyant une récession historique en avril dernier seulement, annonce une révision baissière à venir. Selon une déclaration de sa directrice générale en mai, il est « très probable » que ses prévisions de croissance soient encore revues à la baisse, la pandémie de coronavirus frappant les économies plus durement que prévu.

## De grandes incertitudes autour de l'impact de la pandémie

Si les conséquences économiques de la pandémie du Coronavirus paraissent aujourd'hui quasi incommensurables, personne ne pouvait, en début d'année, soupçonner une telle évolution de l'économie mondiale. Le FMI, par exemple, évoquait en janvier un scénario de pandémie comme une possibilité, mais ne le citait pas parmi les risques qui pourraient dégrader les perspectives de croissance. Début mars, l'OCDE a estimé l'impact de la pandémie à un demi point seulement du PIB mondial.

Les perspectives pour l'économie mondiale se sont, depuis, considérablement et rapidement dégradées en raison de la propagation du coronavirus et des mesures d'urgence prises pour prévenir la propagation du virus. Ces mesures ont provoqué le blocage de secteurs entiers, et plongé rapidement l'économie mondiale dans ce que les observateurs qualifient de ralentissement le plus marqué et le plus généralisé depuis la Grande Dépression.

Cependant, aujourd'hui encore, les statistiques et encore plus les prévisions restent sujettes à caution. C'est que les agences statistiques à travers le monde

## Perspectives : le FMI prédit une récession historique, -3% en 2020

Selon les prévisions du FMI, l'économie mondiale devrait connaître une forte contraction de 3 % en 2020. Si la pandémie est atténuée au cours du deuxième semestre 2020 et que les mesures d'endiguement sont progressivement relâchées, l'économie mondiale devrait croître de 5,8 % en 2021. Malgré ce taux de croissance supérieur à la tendance, le niveau du PIB restera toutefois inférieur à la tendance d'avant l'apparition du virus.

Ainsi, l'économie mondiale connaîtra cette année sa pire récession depuis la Grande dépression, soit une récession plus grave que celle observée lors de la crise financière mondiale. Les conséquences économiques du « Grand Confinement », comme le qualifie le FMI, ne vont épargner aucun continent. Les pays les plus touchés seront ceux de la zone euro, avec une contraction de l'activité de 7,5 %, suivis du Royaume-Uni et des États-Unis, avec des replis respectifs de 6,5 % et de 5,9 %. Seuls les pays émergents d'Asie enregistreront une croissance positive, à 1 %, dont la Chine (1,2%) marquant cependant un très net ralentissement, après +6,1 % en 2019. L'Afrique subsaharienne pourrait enregistrer sa première récession depuis un quart de siècle avec une croissance négative de -1,6 % en 2020.

Une grande incertitude entoure toutefois ces prévisions, ainsi que la pandémie elle-même, ses retombées macroéconomiques et les tensions qui en découlent sur les marchés financiers et les marchés de produits de base. Des résultats bien pires sont possibles et peuvent être même probables.

### **Les prévisions en matière d'emploi sont alarmantes**

Dans les pays développés comme dans les pays émergents et en développement, les conséquences des mesures d'endiguement de la pandémie sur l'emploi sont extrêmement fortes. Aux États-Unis, la FED prévoit un pic probable du taux de chômage à 20 ou 25 %, alors que la chute du PIB au deuxième trimestre sera dans les 20 à 30 %. En Europe également, à la profonde ré-

cession, s'ajoutent de graves conséquences socio-économiques. L'Union européenne connaîtra une chute de l'inflation et une remontée du chômage à 9% cette année contre 6,7% en 2019 selon les prévisions de la Commission européenne. Depuis le début de la pandémie, près de 42 millions de travailleurs en Europe ont fait appel à différents dispositifs de chômage partiel. Dans les pays émergents et en développement, outre son impact sur le travail formel, le confinement menace la survie de millions de travailleurs informels. Alors qu'ils représentent entre 60 et 90 % de la population active selon les régions, les trois quarts d'entre eux – soit 1,6 milliard de personnes – pourraient voir leurs revenus anéantis par la crise selon l'OIT, entraînant un impact important, quoique difficilement mesurable, sur la pauvreté, l'éducation, la santé, voire le taux de mortalité.

### **Perspectives de l'économie mondiale**

	2019	Projections		Différence par rap. à mise à jour des PEM jan. 2020	
		2020	2021	2020	2021
PRODUCTION MONDIALE	2,9	-3,0	5,8	-6,3	2,4
PAYS AVANCÉS	1,7	-6,1	4,5	-7,7	2,9
ÉTATS-UNIS	2,3	-5,9	4,7	-7,9	3,0
ZONE EURO	1,2	-7,5	4,7	-8,8	3,3
ALLEMAGNE	0,6	-7,0	5,2	-8,1	3,8
FRANCE	1,3	-7,2	4,5	-8,5	3,2
ITALIE	0,3	-9,1	4,8	-9,6	4,1
ESPAGNE	2,0	-8,0	4,3	-9,6	2,7
ROYAUME-UNI	1,4	-6,5	4,0	-7,9	2,5
PAYS ÉMERGENTS ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT	3,7	-1,0	6,6	-5,4	2,0
CHINE	6,1	1,2	9,2	-4,8	3,4
INDE	4,2	1,9	7,4	-3,9	0,9
RUSSIE	1,3	-5,5	3,5	-7,4	1,5
BRÉSIL	1,1	-5,3	2,9	-7,5	0,6
MOYEN-ORIENT ET ASIE CENTRALE	1,2	-2,8	4,0	-5,6	0,8
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	3,1	-1,6	4,1	-5,1	0,6
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	0,3	-3,3	4,2	-5,9	1,2
	-10,2	-42,0	6,3	-37,7	11,0
PRIX À LA CONSOMMATION					
	1,4	0,5	1,5	-1,2	-0,4
PAYS ÉMERGENTS ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT	5,0	4,6	4,5	0,0	0,0

Source : FMI, avril 2020

# Crépuscule de la mondialisation ?

**Le Jour d'Après, film catastrophe américain réalisé par Roland Emmerich, est devenu le titre préféré des programmes et autres plateformes dédiés à la réflexion de ce que sera le futur, avec la conviction qu'il y aura un avant et un après le Coronavirus, tant l'ébranlement causé par celui-ci est dévastateur. Pour de nombreux acteurs, c'est une opportunité pour reconsidérer les modes de production et de distribution à l'échelle mondiale, repenser les fondamentaux sociaux et revoir l'étalonnage des échelles de valeur en vigueur. La course est ouverte, en cette période de confinement, pour l'élaboration de nouveaux modèles de société avec des axes prioritaires intégrant, comme constituants et dans le désordre, la démocratie, la santé, la consommation, l'emploi et la répartition juste et équitable des richesses... Construisons ensemble le Monde d'après, semble être le mot d'ordre visant à rejeter tout précepte inique, écocide ou discriminatoire...**

le sens où elles ont toutes rapidement provoqué un effondrement des valeurs boursières et une perturbation des marchés financiers. Les interventions des États et des banques centrales ont permis une relative stabilité sans garantir, pour autant, une totale maîtrise des amplitudes des répliques du séisme déchaîné. À plus long terme et en l'absence d'un recul temporel suffisant, on ne peut faire, avec précision, le parallèle entre les manifestations de la pandémie actuelle et celles des crises précédentes. On peut rappeler, cependant, qu'en 2008 les politiques économiques n'ont été que légèrement retouchées et les gouvernances monétaires et financières insensiblement remaniées. La grippe dite espagnole de 1918, pour sa part, a été une pandémie qui a décimé un nombre important d'individus à l'échelle planétaire sans impacter sérieusement le tissu économique. Il faut dire que celui-ci était déjà terrassé par les dévastations de la première guerre mondiale.

La crise de 1929 est la plus privilégiée, par certains analystes, pour servir d'archétype dans la projection de l'ampleur des dégâts, que pourrait provoquer le Covid-19, qui s'est rapidement propagé à travers tous les continents, en imposant à l'économie mondiale une des plus, sinon la plus, grande récession. En fait, le krach boursier d'octobre 1929 a induit une crise financière qui s'est étendue aux banques pour atteindre l'économie. Ce faisant, il a précipité les faillites des entreprises, a étendu le chômage à plusieurs millions d'actifs et a provoqué concomitamment les troubles sociaux et politiques qui ont servi de catalyseur à l'avènement nazi. Aujourd'hui, nous ne sommes pas dans le cas d'une crise financière qui altère l'économie réelle mais devant une crise économique hypothéquée par un événement extérieur de nature sanitaire. En guise de caractéristique principale on y observe une réduction drastique, quand elle n'est pas absolue, de l'offre (arrêt quasi général des unités de production) parallèlement à une diminution tout aussi sévère d'une demande, tragiquement comprimée par le confinement.

La pandémie coronarienne a mis en difficulté de larges segments de l'économie mondiale. Les entreprises se plaignent des baisses abyssales de leurs chiffres

## DES SIMILITUDES DANS LES CRISES MONDIALES Des spécificités de la crise pandémique

Les crises se suivent et présentent des similitudes mais aussi des différences quant à leurs expressions et à leurs effets. Sur le court terme, la conjoncture façonnée par la crise du Covid-19 présente des ressemblances reconnues mais aussi des différences indiscutables avec certaines occurrences plus ou moins récentes. C'est le cas, par exemple, avec les crises de 1929 et 2008, dans



# ENGAGÉS POUR DES FINANCEMENTS RESPONSABLES

ACCÈS AU FINANCEMENT POUR TOUS

FINANCEMENTS À FORT IMPACT SOCIAL

FINANCEMENTS À FORT IMPACT ENVIRONNEMENTAL



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

[www.creditagricole.ma](http://www.creditagricole.ma)  
[www.fellah-trade.com](http://www.fellah-trade.com)

d'affaires pendant que le chômage et les demandes d'indemnité pour perte d'emploi s'amplifient pour atteindre des niveaux jamais égalés. La réalité laisse entrevoir des perspectives sombres pour le PIB, bien que sa quantification est difficilement chiffrable à ce stade de l'évolution du désastre. Tous les pays se préparent à enregistrer des lendemains difficiles ouverts sur des dégâts économiques et sociaux redoutables. En zone euro l'indice synthétique de l'activité manufacturière PMI (purchasing managers index) qui prend en charge les prises de commandes, la production, l'emploi, les livraisons et les stocks... a chuté de plus de 60 % entre février et mars 2020. Un repli record depuis sa mise en place en 1998. Une récession hors normes est désormais un fait acquis selon le FMI. Les pays, développés ou en voie de l'être, essaient de mettre en place des mesures d'accompagnement des ménages et des entreprises. L'administration américaine et le congrès adoptent un plan de relance budgétaire. Bref, les pouvoirs publics s'inscrivent tous dans une quête fébrile de recherche de dispositions à même d'alléger l'impact de la crise, favoriser un redressement rapide et circonscrire les risques de dommages irrémédiables.

## L'ÉTAT PROVIDENCE... LE RETOUR Vers une mondialisation solidaire

Le règne sans partage du Covid-19 sur le système sanitaire de la quasi-totalité des nations n'a pas manqué d'inciter les chercheurs à envisager, une remise en question d'une mondialisation qui s'est imposée comme modèle irréversible des échanges internationaux. Une véritable impulsion du «retour vers le futur» qui remet à l'ordre du jour le rôle de l'État et sème le doute dans la conviction que les GAFAs (Google, Apple, Facebook et Amazon) ont déjà installé l'Univers dans des communautés virtuelles de la blockchain poussant les individus à s'affranchir du joug de la puissance publique.

La vérité est que la pandémie a remis en selle le pouvoir politique comme seule faculté capable de mettre en œuvre les bonnes réponses pour une sortie de la crise. L'État-providence retrouve tout le panache à sa résurrection. En effet, c'est la seule autorité reconnue comme compétente pour fermer les frontières, imposer le confinement du «Restez chez vous» et au besoin mobiliser, pour ce faire, les différents corps constitués de sécurité. C'est au gouvernement que revient l'accompagnement et le soutien des victimes du relâchement de l'activité économique (salariés, entreprises, populations en situation de précarité...). Il est le responsable du pilotage des solutions susceptibles de mettre fin à la prolifération virale mais également

le garant de la réussite des mesures à engager pour la remise sur pied de l'économie.

Par ailleurs, s'il est unanimement admis que l'économie malade du confinement mettra un temps incertain à se rétablir, il est également incontestable que le préjudice produit par la pandémie inférera des changements qualitatifs et quantitatifs profonds sur la mondialisation. Cette dernière est vivement décriée pour ses nuisances sur l'environnement et pour les risques multiples dont elle enveloppe les systèmes mondiaux de production, avec des retombées néfastes sur les populations en cas de mésaventure guerrière, de chocs climatiques ou d'avènement de poussées pandémiques... Toutefois, il est peu probable que le recul escompté de la mondialisation conduise à une démondialisation brutale tant les nations sont liées par une interdépendance inaltérable et des coûts de désengagement incommensurables. Des révisions restent possibles dans un réveil des consciences pour une prise en charge plus pertinente des défis de l'environnement ou pour le rétablissement d'une plus grande présence des services publics fondamentaux à l'exemple des soins de santé, de l'éducation et plus généralement des ressources humaines... Le débat est appelé à porter sur le sens universel de la vie partagée en termes d'utilité sociale du travail en dehors d'une bipolarité qui s'auto-alimente dans le cercle vicieux « produire plus et consommer plus ».

Il est indéniable que la démondialisation est difficilement envisageable. Une réalité parfaitement confirmée par le confinement où le Web s'est imposé comme alternative de soutien à de nombreuses activités. La connexion Internet a joué un rôle central dans le télétravail, l'enseignement à distance ou dans certains services de livraison à domicile... Il est tout aussi difficile de reconsidérer la frontière des influences géopolitiques pour bâtir un nouvel ordre géostratégique mondial. L'équilibre sera toujours pondéré par la suffisance américaine, la ténacité chinoise, les luttes intestines européennes, le non-dit russe et la précarité tiers-mondiste... La déréglementation engendrée par la compétitivité enflammée voire fanatique entre régions économiques dominantes a certes permis au Covid-19 d'atteindre rapidement et tragiquement les quatre coins du globe mais elle a également consacré l'idée qu'il n'y a guère de salut dans le «chacun pour soi». La question de la gouvernance d'une mondialisation orientée davantage sur la solidarité que sur l'économie concurrentielle se pose avec acuité. La pandémie est désormais à la base du rejet du productivisme globalisé dans la construction du monde de demain.

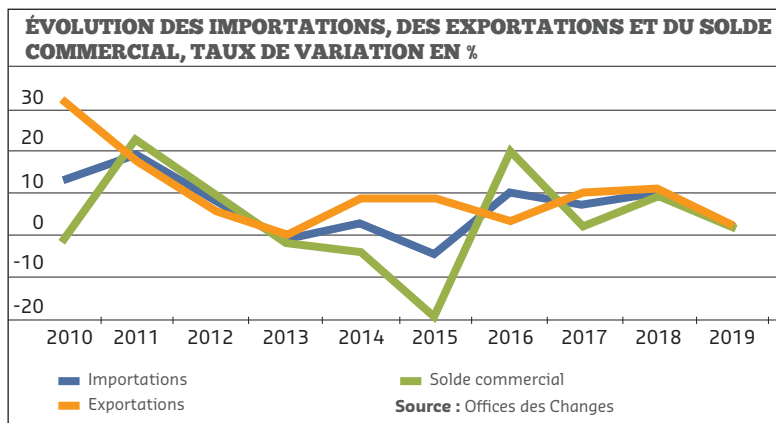
# Les flux des échanges sous l'onde de choc de la pandémie

**Subissant les effets d'une conjoncture internationale poussive, les flux commerciaux ont connu une nette décélération au terme de l'exercice écoulé. Les exportations de marchandises ont enregistré une progression d'à peine 2,4 % en 2019 contre 10,7 % l'année précédente. La même tendance est relevée au niveau des importations dont la valeur globale a augmenté durant le même exercice de 2 %. La baisse de régime des flux commerciaux s'est cependant accompagnée d'une stabilisation du déficit commercial et même d'une légère amélioration de l'équilibre des transactions courante à la faveur de l'excédent des échanges de services et des flux financiers de la migration. Le déclenchement de l'épidémie du coronavirus à la fin du premier trimestre et la série de mesures drastiques prises pour en atténuer les effets sur la santé de la population ont complètement déstabilisé les flux des échanges. Les données portant sur la période couvrant les quatre premiers mois de l'année en cours font état d'une contraction sans précédent des transactions sur les marchandises et les services ainsi que des flux d'investissement.**

Dans un contexte international plutôt hésitant marqué par des signes de ralentissement de la croissance mais aussi par la menace d'un retour aux pratiques protectionnistes, les flux commerciaux enregistrés au Maroc au terme de l'année 2019 ont globalement affiché une nette décélération comparativement à la tendance moyenne des deux années précédentes. Cette évolu-

tion a résulté du double effet d'une faible performance des secteurs d'exportation les plus sensibles aux fluctuations de la demande conjugué et d'un repli des achats à l'extérieur ressort des données portant sur les principaux agrégats des échanges commerciaux. Alors que le déficit commercial a atteint près de 209 Milliards de DH, affichant ainsi une nouvelle hausse de 1,5 % par rapport à l'année 2018, le taux de couverture qui rend compte de la tendance des équilibres relatifs aux flux de marchandises s'est pratiquement stabilisé au même niveau de l'année précédente, soit 57,4 %. Ce résultat qui témoigne d'une tendance à la consolidation des soldes des échanges en dépit d'une conjoncture difficile est attribuable principalement à la dynamique accrue des nouveaux secteurs d'exportation relevant particulièrement des activités industrielles, conjuguée au repli sensible observé au niveau de certains produits d'importation.

La valeur des exportations de marchandises telle qu'elle ressort des données établies au terme de l'année 2019 s'est en effet élevée à 282 Milliards de DH, en hausse d'à peine 2,4 % par rapport à l'année 2018. Cette évolution marque un net infléchissement de tendance par rapport à l'année précédente où la progression des ventes de marchandises sur les marchés extérieurs s'est établie, au terme de l'exercice, à 10,7 %. Analysé par groupes de produits, le ralentissement des activités d'exportation en 2019 s'explique essentiellement par la régression des ventes des phosphates et dérivés dont la valeur globale a enregistré au terme de l'année une baisse de 5,9 % comparativement à l'exercice précédent. Elle s'explique également, quoique dans une moindre mesure, par la contreperformance des produits du textile et cuir dont la valeur à l'export s'est réduite de 2,3 % au cours de la même année. La même tendance baissière est relevée également au niveau des exportations des produits de l'électronique qui, pour une valeur globale de 8,7 Milliards de DH, sont en régression de 3,1 %. Ces résultats totalement en rupture par rapport la tendance moyenne des dernières années ont été, dans une large mesure, compensés par le dynamisme les nouveaux secteurs



d'exportation et leur potentiel compétitif sur les marchés internationaux. Regroupant les industries de l'automobile, de l'aéronautique et leurs activités connexes, ces secteurs qui, ensemble, constituent désormais la première ligne d'exportation ont réalisé un chiffre d'affaires sur les marchés internationaux totalisant 93 Milliards de DH, en hausse de 6,7 % par rapport à l'année 2018. La consolidation de la situation des échanges extérieurs dans un contexte de relâchement de la demande a été par ailleurs favorisée par les résultats enregistrés au niveau des produits agricoles ainsi que ceux des industries agro-alimentaires. La valeur des exportations consolidée de ces deux secteurs s'est établie au terme de l'exercice écoulé à près de 61 Milliards de DH, en hausse de 4,1 % par rapport à l'année 2018.



### 2019 : Stabilisation du taux de couverture et légère atténuation du déficit courant

S'agissant des importations, les données enregistrées au terme de l'année 2019 font également ressortir une nette tendance au ralentissement. La valeur des achats à l'extérieur évaluée à fin Décembre à 491 Milliards de DH est en progression d'à peine 2 % contre 9,9 % l'année précédente. Cette inflexion de tendance des importations assez marquée tout au long de l'exercice écoulé est imputable en premier lieu à la forte contraction de la facture pétrolière suite à la baisse conjointe des prix et des quantités importées en produits énergétiques. Les approvisionnements en produits énergétiques se sont établis au terme de l'exercice écoulé à 76,4 Milliards de DH, en régression de 7,2 % par rapport à 2018. La baisse des importations a concerné aussi les produits bruts dont la valeur globale s'est réduite de 10% par rapport à l'année précédente. Parallèlement, les autres groupes de produits ont enregistré une hausse de la valeur des importations mais

à des rythmes sensiblement plus réduits comparativement à la tendance des dernières années. On relève ainsi que les biens d'équipement qui représentent près du quart des importations ont atteint 126,9 Milliards de DH au terme de l'année 2019, enregistrant ainsi une hausse 5,5 % contre 9,4 % en 2018. Il en est de même des produits finis de consommation dont la valeur à l'import s'est élevée durant la même période à 113 Milliards de DH, en hausse de 4,3 %. Le troisième poste d'importance au niveau des importations qui correspond aux approvisionnements en demi-produits a connu également un léger redressement en relation avec la tendance de l'activité économique durant l'exercice écoulé. Les achats en demi-produits se sont établis au terme de l'année à 104,3 Milliards de DH, en accroissement de 4,5 % contre 3,6 % l'année précédente. Enfin, Les approvisionnements en produits alimentaires constitués principalement par les achats de blé qui se sont élevés à 47,8 Milliards de DH ont progressé à un rythme sensiblement plus réduit que l'exercice précédent, soit 4,4% contre 7,0 % en 2018.

Contrastant avec le ralentissement des mouvements portant sur les marchandises que ce soit du côté des importations ou des exportations, les autres rubriques des transactions courantes ont enregistré une progression appréciable qui a permis d'atténuer le déséquilibre de la balance commerciale. Il s'agit en premier lieu des échanges portant sur les services incluant notamment les activités de tourisme, de transport et communications ainsi que les services financiers. La balance des échanges de services fait état d'un solde positif au terme de l'année 2019 atteignant 88,8 Milliards de DH, en hausse 18,4 % par rapport à l'année précédente. Ce résultat est attribuable au dynamisme soutenu des exportations de services dont la valeur globale s'est élevée durant cet exercice à 185,6 Milliards de DH, enregistrant ainsi une progression de 6,6%. Parallèlement, les importations correspondantes évaluées globalement à 96,8 Milliards de DH ont connu une baisse de 2,3 % durant la même période. La consolidation de l'excédent au titre des échanges de services s'explique en grande partie par le dynamisme accru du secteur du tourisme et des activités qui lui sont directement liées, principalement l'hôtellerie, la restauration et le transport. Les recettes au titre des voyages qui constituent le principal indicateur à ce sujet ont atteint au terme de l'exercice écoulé 78,6 Milliards de DH, en hausse de 7,7 % par rapport à l'année 2018. Les transferts effectués par les MRE, autre rubrique importante des transactions courantes, se sont, à l'inverse, maintenus pratiquement au même niveau de l'exercice précédent. La quasi-stagnation des

flux financiers se rapportant à la migration est à relier au ralentissement de l'activité dans les pays d'accueil, principalement en Europe, avec ses implications sur les revenus et la situation de l'emploi.

Si, globalement, la situation des comptes extérieurs montre des signes d'amélioration comme il ressort des données précédentes, il n'en demeure pas moins qu'elle reste encore soumise à de multiples facteurs d'instabilité avec la montée des risques au plan international. Les faibles performances en matière d'afflux d'investissement étrangers enregistrées au cours de l'année écoulée constituent l'un des indicateurs les plus significatifs de la fragilité des tendances actuelles. Pour un montant cumulé à Fin Décembre de 33,5 Milliards de DH, les recettes au titre des investissements directs étrangers (IDE) ont accusé une baisse de 29,3% par rapport à l'exercice précédent. La forte régression des flux entrants des investissements directs a été par ailleurs accentuée par la hausse concomitante des dépenses au titre des IDE dont le montant global s'est établi au terme de l'année à 15,3 Milliards de DH, en hausse de 15,8 %. Au total, le solde des flux financiers au titre des investissements directs étrangers s'est réduit à 18,1 Milliards de DH contre 34,2 Milliards en 2018, enregistrant ainsi une baisse de près de 47%. Ce résultat a fortement réduit la contribution des flux d'IDE à la couverture du déséquilibre du compte courant dont le déficit global a atteint au terme de l'exercice écoulé 47,3 Milliards de DH, représentant 4,2% du PIB. L'amélioration sensible de la situation des paiements extérieurs constatée en fin d'année avec un allègement de près de 11 Milliards de DH du déficit des transactions courantes par rapport à l'année 2018 est attribuable principalement à la consolidation de la balance des échanges à la fois des marchandises et des services ainsi que des flux des revenus secondaires. Cette évolution devait par ailleurs se ressentir de façon

mécanique au niveau de la situation des réserves de change qui se sont nettement renforcées depuis le début de l'exercice. La situation arrêtée à fin Décembre 2019 révèle que le montant des réserves internationales nettes s'est élevé à 253,4 Milliards de DH contre 233,7 Milliards en 2018, en hausse de 8,4 %.

La tendance à la consolidation des comptes extérieurs amorcée depuis plus d'une année n'a pas eu de répercussions positives sur la position financière extérieure globale du Maroc dont la situation nette débitrice s'est sensiblement détériorée par rapport à l'exercice précédent. Les comptes relatifs à la situation patrimoniale de l'économie nationale par rapport à l'extérieur a dégagé en effet une position débitrice de 765 Milliards de DH à fin Décembre 2019 contre 735 Milliards à la même période en 2018, en hausse de 4,1 %. La détérioration du solde débiteur sur la période couvrant les douze mois de l'année résulte de la hausse des encours des engagements financiers avec l'augmentation de la composante « autres investissements » et des IDE ainsi que des investissements de portefeuille.

### © Les échanges extérieurs fortement impactés par la pandémie

Succédant à un exercice qui s'est achevé sur une amélioration sensible des équilibres extérieurs, l'année en cours a été engagée avec des anticipations positives quant à la consolidation de la reprise des flux commerciaux à la faveur d'un redressement progressif de la croissance dans les marchés pertinents. Le déclenchement subit de la crise sanitaire et la rapidité de sa propagation à travers le monde entier a complètement remis en cause toutes les projections initiales. Les effets de cette crise majeure et les mesures sanitaires qui l'ont accompagnée ont affecté des pans entiers de

### Synthèse des principaux indicateurs des échanges extérieurs à fin avril 2020 (en millions de DH)

	Période janvier-avril		Variation en %
	2019	2020	
IMPORTATIONS BIENS ET SERVICES (FAB)	177 779	159 018	-10,6
EXPORTATIONS BIENS ET SERVICES (FAB)	144 282	122 676	-15,0
SOLDE	-33 497	-36 342	8,5
TAUX DE COUVERTURE (EN %)	81,2	77,1	-
RECETTES VOYAGES	22 913	19 978	-12,8
RECETTES MRE	20 570	18 492	-10,1

Source : Office des Changes

l'activité économique et plus particulièrement les secteurs ayant le plus d'impact sur la dynamique de croissance, la génération des revenus et la création d'emploi. On compte au plus fort de la crise des activités essentielles à la vie moderne condamnées en l'espace de quelques jours à l'arrêt total ou partiel, relevant de secteurs aussi divers que ceux du tourisme, du commerce, de l'industrie, des transports et même des services publics. Le choc d'offre provoqué par un tel arrêt a eu des répercussions immédiates sur la dynamique de production, de demande mais aussi des flux commerciaux et financiers. Les dernières données sur le commerce extérieur portant sur les quatre premiers mois de l'année donnent une première évaluation de l'impact de la crise sanitaire sur l'équilibre des comptes extérieurs.

Les flux commerciaux évalués à fin Avril portent sur un volume global de 229,2 Milliards de DH, en régression de 15,3 %. Ce résultat qui marque une nette rupture par rapport aux tendances passées reflète uniquement les effets ressentis au tout début de la crise sanitaire du fait qu'il ne couvre qu'à peine quelques semaines après les mesures du confinement. Les données se rapportant à une période plus longue allant jusqu'à la fin du semestre seront plus significatives pour une bonne appréciation des dommages causés par la crise sanitaire au niveau du flux du commerce extérieur.

Mais déjà avec ces données partielles, on relève que l'impact apparaît a priori plus marqué au niveau des exportations qu'au niveau des importations. Le chiffre d'affaires à l'export s'est réduit au terme des quatre premiers mois de l'année à 81,5 Milliards de DH contre 101,5 Milliards de DH à la même période en 2019, accusant ainsi une baisse de 19,7 %. Parallèlement, les importations de marchandises ont cumulé à fin Avril une valeur globale de 147,7 Milliards de DH, en régression de 12,6 % par rapport à leur niveau à la même période de l'année précédente. La balance des échanges de marchandises au terme des quatre premiers mois s'est soldée par un déficit de 66,2 Milliards de DH, en baisse de 1,2 Milliards par rapport à la même période en 2018.

Considéré par secteur d'activité, le repli des exportations lié à la crise sanitaire a été particulièrement important pour les industries de l'automobile, de l'aéronautique et le textile et cuir. La suspension d'activité de production suite au confinement de l'économie et l'arrêt des échanges avec l'étranger a en effet fortement affecté les ventes des industries de construction d'automobile et de câblage dont la valeur globale à fin Avril s'est réduite à 17,2 Milliards de DH, en régression de 39 % par rapport à l'année précédente. Le chiffre

d'affaires à l'export des industries de l'aéronautique s'est également réduit pour les mêmes raisons à 3,6 milliards de DH, accusant une baisse de 33,9 %. Le secteur du textile et cuir s'est inscrit également dans la même tendance avec une contraction des ventes à l'étranger atteignant 28,3% depuis le début de l'année. Dans cette conjoncture particulièrement contraignante, même le secteur des phosphates et dérivés qui dispose généralement de capacités de résilience avérées s'est difficilement stabilisé durant la période de confinement généralisé avec un chiffre à l'export ne dépassant guère 15,9 Milliards de DH sur les quatre premiers mois de l'année.

Du côté des importations, la baisse la plus importante en valeur en dehors des produits énergétiques a concerné les biens d'équipement. Les données à fin Avril font état d'une réduction des achats en biens d'équipement de 7,8 Milliards de DH, soit une baisse de 18 % par rapport à l'année précédente. Les approvisionnements en produits bruts et en demi-produits qui arrivent en deuxième position ont régressé durant la même période de 13,8 % en raison de la suspension de certaines activités industrielles sous l'effet du confinement. En ce qui concerne les produits énergétiques, la valeur des importations a enregistré une forte baisse depuis le début de l'année qui s'explique principalement par la chute à la fois des cours et des tonnages importés. Le cumul des données à fin Avril situent globalement l'allègement de la facture énergétique à 21,8 % par rapport à la même période de l'année précédente. S'agissant enfin des produits alimentaires qui représentent une part importante des approvisionnements en provenance des marchés extérieurs, la tendance s'est inscrite à la hausse depuis le début de l'année. La valeur des importations de ces produits a en effet augmenté de 22,1 % au terme des quatre premiers mois de l'année en raison de la situation de sécheresse qui sévit depuis le début de la campagne agricole.

La contraction des flux des échanges commerciaux sous l'effet de la pandémie a affecté également avec la même intensité les transactions portant sur les services. Le chiffre d'affaires à l'export des activités de services s'est contracté de 11,1 % au terme des quatre premiers mois de l'année, induisant par là même une contraction de l'excédent de la balance des services de 9,1 % durant la même période. Cette évolution n'est pas sans incidence sur les équilibres financiers externes qui sont soumises à rude épreuve depuis le déclenchement de la crise sanitaire avec le repli des flux financiers des activités du tourisme ainsi que des transferts de la migration.

**C'EST RAPIDE,**

**C'EST VARIÉ,**

**C'EST FRAIS !**



**C'EST NOTRE  
MONDE DIGITAL !**

ÉCONOMIE & BUSINESS • LIFE STYLE • LIVE SON • FEMME & FAMILLE • SPORT

05 22 54 81/50/53/57

[contact@newpublicity.ma](mailto:contact@newpublicity.ma)



PRESSE • RADIO • AFFICHAGE • DIGITAL

## Quels ajustements face à la pandémie ?

**Alors que l'action de politique économique était prioritairement orientée depuis le début de l'année vers la consolidation des acquis au plan de la croissance, de l'emploi et des équilibres financiers, le déclenchement de la crise sanitaire a complètement perturbé la dynamique du système économique et ses ressorts internes, remettant en cause à la fois les programmes préétablis et les objectifs correspondants. La réactivité des autorités face à la menace de pandémie à travers les décisions rapides de fermeture des frontières et de confinement des populations a eu pour conséquence un arrêt presque immédiat de l'activité dans les secteurs les plus exposés comme l'hôtellerie, les transports, la restauration, le commerce, la construction ou les industries manufacturières. Outre ses effets sur les revenus, l'emploi et l'équilibre social, la chute de l'activité a eu par ailleurs des répercussions importantes sur les équilibres financiers. Aussi bien la baisse des recettes fiscales constatée au cours des premiers mois de l'année que la forte contraction des exportations et des flux financiers en provenance de l'extérieur durant la même période annoncent, en effet, de fortes tensions sur les équilibres financiers, interne et externe, pour le restant de l'année. Cette situation inédite incite à la réflexion sur les nouveaux ajustements nécessaires à la politique économique pour plus d'efficacité et de cohérence.**

continuité. Les paramètres ayant présidé à l'élaboration des configurations budgétaires, monétaires et fiscales pour l'année en cours se recoupent avec ceux de l'exercice précédent tant en ce qui concerne les contraintes que les objectifs. Du côté des contraintes, la politique économique demeure fortement astreinte aux limites qu'impose la rareté des ressources et, de façon corollaire, la nécessité de préserver les équilibres financiers et leur soutenabilité à terme. Pour ce qui est des objectifs, les arbitrages budgétaires visent à travers les multiples mesures préconisées à l'adresse des entreprises et des ménages de soutenir la dynamique d'investissement, le renforcement du potentiel de croissance et la promotion de l'emploi.

Les actions retenues dans le cadre de la programmation budgétaire pour l'année en cours se révèlent cependant nettement insuffisantes pour répondre à ces impératifs. Les ressources mobilisées à cet effet apparaissent, à l'examen, fort limitées eu égard aux objectifs de relance de la dynamique d'investissement, de renforcement des politiques sociales et de protection du pouvoir d'achat. Le surcroît de ressources affectées aussi bien aux dépenses de fonctionnement qu'aux dépenses d'investissement s'avère en effet d'un apport marginal et s'inscrit même en repli sensible par rapport à l'exercice précédent. D'un point de vue global, le montant total des charges du budget général de l'Etat au titre de l'exercice budgétaire 2020 s'établit à 321 Milliards de DH, en hausse de 4,6 %. Cette progression nominale apparaît bien en retrait par rapport à l'année 2019 où la dépense publique s'est accrue globalement de 7,9 %. Dénotant un net ralentissement par rapport aux tendances passées, cette progression recouvre cependant des évolutions assez différenciées selon les rubriques de dépenses. On relèvera en particulier que l'accroissement sensible des allocations budgétaires de fonctionnement dont le montant a été fixé à 213 Milliards de DH en 2020, en hausse de 4,1 % par rapport à l'exercice précédent, résulte principalement du relèvement des crédits prévus au titre des dépenses de matériel et des dépenses diverses, suivies des dépenses de personnel. Les dépenses au titre des charges communes devront, en revanche, accuser une

Capitalisant sur les progrès sensibles enregistrés ces dernières années sur la voie de la consolidation des équilibres financiers tant au plan interne qu'externe, l'orientation de la politique économique pour l'année en cours s'est globalement inscrite sous le signe de la

forte baisse avec l'affectation des cotisations de l'Etat correspondant à la prévoyance sociale et à la retraite aux chapitres des dépenses de personnel des différents départements ministériels.

## DISPOSITIONS BUDGÉTAIRES Un impact limité sur l'activité et l'emploi

Le ralentissement observé au niveau des crédits de fonctionnement concerne aussi les dépenses allouées à l'investissement qui constituent le principal instrument de relance de l'activité. Le montant des crédits de paiement retenu pour l'exercice en cours s'établit en effet à 78,2 Milliards de DH, enregistrant ainsi un rythme de progression sensiblement en retrait par rapport au budget précédent. Cette évolution qui marque une inflexion de la tendance des dépenses en capital de l'Etat comparativement aux années précédentes contraste avec les objectifs annoncés dans le cadre de la loi budgétaire visant le soutien de l'activité économique et la création de conditions plus favorables à la croissance. La décélération de l'effort d'investissement de l'Etat qui ressort de ces données semble affecter aussi les autres acteurs du secteur public, tels que les collectivités locales et les établissements publics. Le volume global des investissements incluant l'ensemble des acteurs publics se situerait selon les prévisions du budget à 198 Milliards de DH, en hausse d'à peine 1,5% en valeur nominale. Rapporté au PIB, l'effort d'investissement public devrait ainsi se réduire de près de 2 points et demi depuis 2016 en passant de 18,7 % à 16,3 % projeté pour l'année 2020.

Parallèlement à l'évolution programmée pour les grandes rubriques de la dépense publique, l'orientation de la politique budgétaire pour l'exercice en cours devrait être appréciée sur la base des effets multiplicateurs des principales dispositions de dépense publique et de fiscalité. La dynamique du multiplicateur met en évidence les effets induits sur la configuration de l'équilibre des biens et services à partir d'une évaluation de l'incidence sur les agrégats de consommation, d'investissement et des échanges extérieurs. L'impact des différentes dispositions du projet de budget apparaît, à l'examen, assez différencié selon la nature des mesures envisagées et les catégories d'opérateurs considérés, ménages et entreprises. La consolidation des effets induits des principales dispositions à caractère fiscal affectant l'entreprise, portant notamment sur l'ajustement des taux de l'impôt sur les sociétés pour certaines catégories d'opérateurs en plus du relèvement des droits d'importation appliqués à cer-

tains produits, conduirait ainsi à une perte potentielle de ressources disponibles à l'investissement de l'ordre de près d'un milliard de DH. Au niveau des ménages, les différentes mesures fiscales affectant la consommation généreront une perte de ressources pour cette catégorie d'agents de 5,3 Milliards de DH qui sera largement compensée par le surcroît de dépenses prévues au titre du personnel pour un montant estimé à 7,5 Milliards de DH.

L'incidence des nouvelles dispositions budgétaires sur les ressources disponibles des entreprises et des ménages devrait, par ailleurs, être complétée par celle découlant du surcroît des dépenses publiques correspondant à l'achat de matériel et des dépenses diverses ainsi qu'au titre de l'investissement. Le budget prévoit à ce propos un accroissement des dotations réservées aux dépenses de matériel de 3,2 Milliards de DH et une hausse des dépenses d'investissement de 4,8 Milliards de DH, soit un accroissement net évalué à 8 Milliards de DH.

La consolidation des effets de l'ensemble des mesures budgétaires devrait ainsi aboutir à une injection d'une dépense supplémentaire dans le circuit économique évaluée à 8,9 Milliards de DH. Cette dépense devrait engendrer, selon le mécanisme du multiplicateur et compte tenu des paramètres macro-économiques relatifs au comportement de consommation et d'importation, un surcroît de demande intérieure estimé à 15,9 Milliards de DH. L'impact de l'impulsion initiale susceptible de se réaliser durant l'exercice budgétaire devrait, en outre, se réduire à 11,2 Milliards de DH seulement du fait que le processus du multiplicateur déborde généralement la période annuelle. Ce résultat qui, en termes nominaux, représente à peine 0,9 % du PIB apparaît insignifiant compte tenu des exigences de la relance de l'activité économique et de la promotion de l'emploi.

Le faible impact attendu du budget tel qu'il ressort de cette évaluation interpelle, dans un contexte de rareté de ressources, sur la pertinence des choix budgétaires et leur interaction avec les autres instruments de politique économique. L'insuffisance des moyens mobilisables par l'Etat incite à mettre plus en avant la contribution des opérateurs privés pour l'impulsion d'une nouvelle dynamique d'investissement et de croissance. La politique monétaire devrait jouer un rôle plus engageant dans ce sens en apportant plus de soutien à l'investissement et en garantissant des conditions de financement plus accommodantes pour l'entreprise. Le contexte macroéconomique marqué à la fois par un repli de la croissance et par une inflation faible et qui s'apparente, de plus en plus, à une situation de défla-

tion, offre l'opportunité d'actionner les instruments monétaires appropriés pour une véritable relance de l'activité. L'option d'une révision de la conduite de la politique monétaire, ses priorités, ses instruments et ses objectifs ultimes s'impose de plus en plus avec la faiblesse persistante des activités du crédit qui ne cesse de plomber le cycle des affaires depuis plusieurs années. Le recadrage de la politique économique et la recherche d'une plus grande efficacité de ses instruments ne peuvent se concevoir que dans le cadre d'un renouveau du policy-mix, budgétaire et monétaire, en reconsidérant ses objectifs mais aussi en optimisant ses moyens.

## **CRISE SANITAIRE** **Une remise en cause des orientations de politique économique**

L'épidémie qui a surpris le monde entier par la rapidité de sa propagation est en passe de remettre en cause les fondements même de la politique économique et les arbitrages qu'elle implique. Le confinement de la population et la fermeture des frontières décrétés dès la parution de premiers signes de contamination ont plongé l'économie dans une crise sans précédent. Tourisme, commerce, industrie, transports, services publics, autant de secteurs d'activité essentiels dans la vie moderne ont été, en l'espace de quelques jours, condamnés à l'arrêt avec des conséquences néfastes sur la croissance, l'emploi, les niveaux de vie et même l'équilibre social. Selon les données enregistrées à la CNSS durant les deux premiers mois de confinement, les salariés déclarés en arrêt de travail ont largement dépassé 900 000 employés dans le secteur organisé. Si l'on intègre à ces salariés les travailleurs indépendants non déclarés à la CNSS et les travailleurs dans le secteur informel, la perte d'emploi dans les différentes activités affectées par la pandémie peut atteindre le double, soit près de 2 millions de postes durant la période de confinement, représentant près de 20 % d'emploi total pour la même période. Dans l'hypothèse d'un redressement graduel de l'activité au second semestre, la perte de valeur ajoutée au plan global durant la période de confinement, extrapolée à l'ensemble de l'année, peut ainsi être estimée autour de 4,2 %.

Au plan budgétaire, les effets de la crise sanitaire commencent déjà à se faire sentir à travers les données portant sur les quatre premiers mois de l'année. Les statistiques du Trésor font état d'une baisse de 4 % des recettes fiscales à fin Avril résultant d'une contraction à la fois de la fiscalité domestique et des recettes

douanières. S'agissant de la fiscalité domestique, on relèvera en particulier que suite à la propagation de l'épidémie et ses répercussions directes sur la dynamique de production, les recettes au titre de l'impôt sur les sociétés ont accusé une baisse de 2 % au terme des quatre premiers mois de l'année. Pour le seul mois d'Avril, cette baisse a atteint 4,8 % par rapport au même mois de l'année passée. La tendance baissière apparaît encore plus marquée au niveau des recettes au titre de l'impôt sur le revenu qui ont chuté de 42 % au cours du mois d'avril et de 10,1 % en moyenne sur la période couvrant les quatre premiers mois de l'année. Les recettes douanières se sont également inscrites en nette recul par rapport à l'exercice précédent en enregistrant une contraction moyenne de 2,1 %. La hausse concomitante des dépenses budgétaires se rapportant à la même période à un rythme dépassant nettement celui des recettes a eu des répercussions directes sur l'équilibre des comptes de l'Etat au terme des quatre premiers mois de l'année. L'atténuation du déficit budgétaire dans ce contexte de crise n'a été possible que grâce à l'apport exceptionnel des comptes spéciaux d'un montant de 15,6 Milliards de DH. Sachant que les effets de la pandémie pourront se maintenir et peut-être même s'accroître dans les mois à venir, la tension sur les finances publiques devra persister pour le restant de l'année, nécessitant de la part des pouvoirs publics des réajustements dans les allocations budgétaires et leur exécution.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, le chiffre d'affaires à l'export s'est réduit au terme des quatre premiers mois de l'année à 81,5 Milliards de DH contre 101,5 Milliards de DH à la même période en 2019, accusant ainsi une baisse de 19,7 %. Parallèlement, les importations de marchandises ont cumulé à fin Avril une valeur globale de 147,7 Milliards de DH, en régression de 12,6 % par rapport à leur niveau à la même période de l'année précédente. La balance des échanges de marchandises au terme des quatre premiers mois s'est soldée par un déficit de 66 Milliards de DH avec un taux de couverture réduit à 55,2 % contre 60 % l'année précédente. La contraction des flux des échanges commerciaux sous l'effet de la pandémie a affecté également avec la même intensité les transactions portant sur les services. Le chiffre d'affaires à l'export des activités de services s'est contracté de 11,1 % à fin Avril, induisant par là même une baisse de l'excédent de la balance des services de 9,1 % durant la même période. Cette évolution n'est pas incidemment sur les équilibres financiers externes qui sont soumises à une forte tension depuis le déclenchement de la crise sanitaire avec le repli des flux financiers des activités du tourisme ainsi que des transferts de la migration.

Face à la menace pesant sur les équilibres économiques et financiers qui se profilait dès le début de la crise, les pouvoirs publics ont pris, dans l'urgence, une série de mesures visant à atténuer l'impact de l'épidémie à la fois sur l'activité et les conditions de vie de la population. Les principales mesures ont concerné dans une première phase la mise en place des dispositifs sanitaires et la mobilisation des équipements et matériels nécessaires pour la prise en charge de la maladie et limiter sa propagation. Elles ont concerné aussi la fermeture des frontières, la suspension des transports aériens, la fermeture des écoles et le confinement des populations. Ces mesures ont été soutenues, au plan financier, par la création d'un fonds spécial pour la gestion de la pandémie afin de soulager la pression sur les ressources de l'Etat dans ce contexte de crise. Doté d'une enveloppe budgétaire fixée à 10 Milliards de DH, ce fonds qui constitue un nouveau mécanisme de solidarité tout à fait approprié pour la circonstance est ouvert aux contributions des donateurs privés, entreprises et particuliers. Les ressources collectées à travers ce mécanisme devront servir prioritairement, d'une part, à répondre aux besoins urgents du système sanitaire en installations, équipements et matériel médical et, d'autre part, à apporter un soutien financier aux entreprises et aux ménages en perte d'emploi et de revenus.

Les premières opérations d'aide prises en charge par le Fonds-Covid19 depuis sa création ont totalisé des dépenses estimées à 6,2 Milliards de DH selon les données du Ministère des Finances portant sur les deux premiers mois du confinement. Ces dépenses ont couvert en premier lieu l'acquisition de matériels et dispositifs médicaux à hauteur de 2 Milliards de DH pour faire face aux besoins urgents dans la lutte contre la pandémie. La deuxième opération financée par le Fonds Covid-19 est l'indemnisation forfaitaire en plus des allocations familiales et les prestations de l'AMO bénéficiant aux salariés déclarés à la CNSS en arrêt temporaire de travail à cause de la pandémie. Avec un effectif déclaré en perte d'emploi dépassant 900 milliers de salariés, le Fonds Covid-19 devait déboursier au titre de l'indemnisation forfaitaire près de 2 Milliards de DH par mois jusqu'à la fin de la période de confinement. Le soutien aux revenus des ménages dans ce contexte de crise a été par ailleurs étendu aux personnes opérant dans le secteur informel avec un dispositif de ciblage adapté selon que les personnes concernées disposent d'une carte « RAMED » ou non. Les estimations effectuées à ce sujet considèrent que ce soutien direct a bénéficié à une population totalisant 4,3 millions de familles opérant dans le secteur informel.

En ce qui concerne les entreprises, les mesures intro-

duites dans ce contexte de crise ont porté essentiellement sur l'allègement ou le report de certaines charges financières, fiscales ou sociales des secteurs d'activité en difficulté. Les entreprises pourront ainsi, suivant les dispositions arrêtées par le Comité de Veille Economique (CVE), de bénéficier d'un moratoire pour le remboursement des crédits bancaires jusqu'à la fin du premier semestre de l'année. Les TPE, PME et les activités professionnelles en difficulté auront également la possibilité de reporter des crédits bancaires à la même échéance. Au plan fiscal, les entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 20 Millions de DH bénéficieront de la possibilité de reporter la déclaration fiscale jusqu'à la fin du semestre. Les autorités monétaires devaient par ailleurs appuyer ces mesures en assouplissant les conditions d'accès au crédit, particulièrement pour les PME et les TPE, mais aussi en renforçant les capacités de refinancement des banques à travers le recours à différents instruments conçus à cet effet.

Comme on peut le constater, les mesures prises, dans l'urgence, à l'adresse des entreprises et des ménages sont à caractère ponctuel et ont pour principal objectif d'atténuer les effets de la crise au plan économique et social. Elles ne peuvent de ce fait constituer, à elles seules, les éléments fondateurs d'une véritable politique économique se prévalant à la fois de l'efficacité et de la cohérence sur le long terme. Depuis le déclenchement de la pandémie et ses effets dévastateurs sur la santé et l'économie, des interrogations de plus en plus fortes se posent, ici et ailleurs, quant au choix du modèle de politique économique. Des voix, en nombre de plus en plus important, s'élèvent, en effet pour remettre en cause les voies s'inspirant de la vision la plus libérale, le déterminisme de l'économie et sa primauté sur le social, le degré d'ouverture des économies et la standardisation des modes de vie, les rôles dévolus à l'Etat ou encore la pertinence des systèmes de protection. Il semble, au vu de l'expérience vécue durant cette courte période de propagation de l'épidémie, que le monde d'après ne sera plus comme avant. Les objectifs au plan économique et social subiront de profonds changements, autant que les voies et moyens pour y parvenir. D'aucuns pensent déjà à un frein à la mondialisation, au retour des frontières, à la recherche de plus d'autonomie et d'indépendance des économies, à la relocalisation des activités stratégiques, au développement d'instruments de gestion des risques ou encore à une régulation plus serrée des flux migratoires. De fait, ce débat dissimule un désarroi profond dans un monde qui s'empresse de retrouver un nouvel équilibre plus soutenable à travers la redéfinition de nouveaux objectifs, de nouvelles approches et de nouvelles priorités.

# Santé, éducation et emploi...

**La priorité à accorder aux secteurs sociaux, est explicitement annoncée par le gouvernement dans le projet de Loi de finances 2020. Elle est appelée à être entérinée dans la Loi de finances rectificative imposée par la pandémie Covid-19, eu égard à la propagation sans limite de ses nuisances. En effet, dans sa déclaration de soutenir les politiques sociales, l'Exécutif a mis en exergue la nécessité de promouvoir les secteurs fondamentaux tels que la santé, l'éducation et l'emploi... il s'agit de garantir, aux citoyens, un accès à un service de santé convenable, à travers l'exécution du plan de santé 2025, qui a pour ambition d'élargir l'offre de soins hospitaliers et de renforcer les programmes de prévention et de lutte contre les maladies. En matière d'éducation, les actions à entreprendre reposent sur la mise en œuvre factuelle de la Loi-cadre relative à la réforme du système d'éducation et de la formation. Une option d'autant plus cruciale qu'elle constitue le socle de toute initiative visant à réduire les disparités et fournir les éléments constitutifs du principe d'égalité. La proposition est à entreprendre sur la base de l'application d'une feuille de route à objectifs multiples : la modernisation des curricula à travers la formation par alternance et la formation par apprentissage, la création de cités régionales des compétences des métiers et la promotion de l'esprit d'entreprenariat, particulièrement au profit des jeunes actifs du secteur informel...**

certaines peuvent être considérées comme une volonté confirmée de contribuer à l'élévation du niveau du développement social. On peut citer, à cet effet, l'intérêt porté au renforcement de la dynamique à l'investissement dans un soutien étayé de l'entreprise. Cela se traduit par la réactivation ou le lancement de nouveaux programmes de promotion et d'assistance financière aux PME/PMI et TPE. Ce, dans un mouvement canalisé par les modalités de mise en œuvre des recommandations des troisièmes Assises nationales de la fiscalité, dans un redoublement des efforts pour limiter les préjudices induits par l'étalement démesuré des délais de paiement. Un autre volet, qui revendique un lien étroit avec l'impulsion sociale, non moins important, est axé sur l'accélération du processus de régionalisation. Une orientation qui a toujours été considérée comme inélectable dans l'ambition convoitée de réduire les disparités territoriales et l'aspiration à un développement harmonieux qui intègre les spécificités régionales dans une émergence consolidée de l'ensemble du pays.

L'emploi, pour sa part, est toujours présenté comme une priorité de l'action publique en raison, notamment, de sa forte dépendance des objectifs socioéconomiques. L'ampleur de l'impact, de la crise sanitaire du Coronavirus sur l'emploi, a exacerbé l'intérêt pour le marché du travail, considéré comme l'un des indicateurs les plus pertinents de la situation sociale. Le chômage, la précarité de l'emploi ou l'indigence de la rémunération constitue les principales sources de génération de la pauvreté et de la marginalisation. Les programmes d'employabilité (Idmaj, Tahfiz, Taehil, Auto-Emploi...) enrichis par l'indemnité pour perte d'emploi ont, de tout temps, révélé leur faible efficacité. Devant ces programmes, dits actifs, le marché du travail reste porteur d'un chômage endémique difficilement compréhensible et les taux de chômage sont, particulièrement, affreux pour les femmes, les jeunes de la tranche 15-24 ans et pour les diplômés.

Une relecture de la stratégie nationale de l'emploi est plus que jamais nécessaire afin de repenser les perspectives de cours, moyens et longs termes. L'objectif global serait la production d'une offre à même de

 **LES PENDANTS  
DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL**  
Transversalité et dépendances

Il va sans dire que d'autres priorités sont arrêtées, dont

**GRILLE D'ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ À L'INTENTION  
DES DÉCIDEURS PUBLICS  
(SOUTIEN AU CAPITAL HUMAIN ET SOCIAL)**

**Court terme (six à 18 mois) : Impact sur l'emploi**

*L'intervention permet-elle de créer des emplois à court terme ?*

- Ces nouveaux emplois font-ils appel aux compétences disponibles au niveau local ?
- Ces nouveaux emplois exigent-ils des compétences similaires à celles des emplois perdus du fait de cette crise ?
- Ces perspectives d'emploi sont-elles ouvertes à tous ?

**Long terme : Impact sur le capital humain et social**

- L'intervention crée-t-elle des emplois décents, en termes par exemple de salaire moyen, de droit à se syndiquer, de conditions de santé et de sécurité et de durabilité ?
- Les emplois créés vont-ils aussi favoriser le renforcement des compétences et les perspectives de promotion ? Contribuent-ils à la participation des femmes, des personnes handicapées ou des groupes marginalisés à la population active ?
- L'intervention améliore-t-elle la santé publique ou la productivité ?
- L'intervention va-t-elle, sur le long terme, développer ou renforcer les systèmes de protection sociale ?

Source : Planifier la reprise après la pandémie du Covid-19, Banque mondiale, avril 2020

garantir un nombre d'emplois, quantitativement et qualitativement, suffisant. Des emplois soucieux du respect des principes et droits fondamentaux du travail, nantis de services planchers de sécurité sociale et d'un revenu minimum socialement recevable. Un tel objectif doit se traduire, concrètement, par une résorption significative du chômage et du sous-emploi et par l'exhortation de la distribution des bénéfices de la productivité à l'ensemble des agents économiques. De par son caractère transversal, la stratégie nationale de l'emploi doit transparaître dans toute politique publique de croissance économique des différents secteurs allant du productif aux infrastructures en passant par les services. Elle est porteuse, à cette fin, comme notifié par la Fondation européenne pour la formation (ETF), d'un cadre normatif et opérationnel propice à l'instauration de relations de travail susceptibles de favoriser la mobilisation et la protection des ressources travail et capital, avec une préoccupation agissante pour la modernisation de l'économie et l'amélioration de l'offre en produits et services.

**MISE À CONTRIBUTION  
D'UNE DYNAMIQUE RÉVÉLÉE  
Solidarité et détermination**

C'est dans ce contexte que le Maroc a accueilli la pandémie du Covid-19, en mettant en place les premiers instruments permettant de relever le défi de l'emploi des jeunes essentiellement. Un spectre de garanties et de produits financiers de nouvelle génération est instauré et destiné aux jeunes entrepreneurs et autres

petites entreprises. Des mesures préventives sont déployées pour endiguer la propagation du virus : fermeture des frontières terrestres et maritimes, suspension des vols internationaux des passagers... Un comité de veille économique est créé, avec pour mission de procéder aux évaluations de l'impact de l'épidémie et suggérer les mesures idoines d'allègement et de protection des secteurs endommagés. La constitution d'un fonds spécial Covid-19 est ordonnée, avec la double vocation d'atténuer, dans un premier temps, les détresses et les vicissitudes sanitaires et sociales, par la mise à niveau des infrastructures de santé et le soutien des ménages vulnérables ; et de contenir, dans un second temps, autant que faire se peut, les dommages qui n'ont pas manqué d'ébranler le tissu économique national dans son ensemble.

Il est indéniable que le Maroc compte transcender la pandémie pour préserver l'intégrité des principes fondateurs de sa constitution de 2011, qui consacre sa diversité, son identité nationale, son unité, son intégrité territoriale et sa solidarité sociale. Pour ce faire, les priorités à faire valoir doivent faire l'objet d'une démarche participative dans l'élaboration des plans de relance et des actions appropriées pour relever les défis actualisés par les leçons de la crise sanitaire. Les réponses à administrer doivent concourir à la convergence de l'ancrage de la gouvernance démocratique, de l'installation d'une croissance durable et inclusive, de la consolidation des moyens de lutte contre la pauvreté et de la résorption impérieuse des disparités sociales et territoriales. Le secteur de la santé, qui a révélé un potentiel insoupçonné dans son aptitude à faire face aux difficultés, a montré qu'il est possible de réduire les écarts notables qui caractérisent l'accessibilité aux soins selon les classes sociales, les zones géographiques et les milieux de résidence urbain-rural. Le challenge de l'élargissement de la couverture sanitaire des populations, par des services disponibles d'une santé de qualité, ne peut plus être envisagé que comme une simple vue de l'esprit. Un intérêt similaire peut être, également, manifesté au profit de l'éducation. En effet, en dépit du progrès réalisé sur l'aspect quantitatif, le secteur de l'éducation continue à souffrir de nombreux maux, sur le plan qualitatif, qui se manifestent à travers la persistance de fortes déperditions scolaires et de grandes disparités qui gangrènent l'ensemble du système. Un accent particulier est à réserver à l'adéquation de l'offre de formation supérieure au marché du travail, sans oublier le renforcement de l'accessibilité à l'enseignement, dans ses différents cycles, pour les personnes les plus vulnérables, dont notamment les ruraux, les femmes et les personnes en situation d'handicap.

## Une vision portée par l'expérience

**À l'issue d'une réunion organisée entre la Banque Mondiale et le FMI, au mois de mars 2020, pour examiner les agencements permettant de relever les défis économiques que pose le Covid-19, les dirigeants de ces deux institutions n'ont pu s'empêcher de confesser, dans leur conférence de presse associée, que «l'épidémie de Coronavirus rappelle combien il est nécessaire de renforcer les systèmes de santé». L'urgence est à la lutte contre la contagion. La priorité doit être accordée à la prévention et à la réduction des pertes humaines. L'action est dans la limitation de la transmission entre le genre humain, le recensement, l'isolement, les soins et la diminution de la diffusion de la maladie au sein des collectivités. Tels sont les prérequis de minimisation de l'impact social et économique du fléau. À terme, ces mesures immédiates doivent être confortées par des investissements pour garantir une résilience sanitaire. Des investissements qui seraient justifiés tant par le plaidoyer en faveur de la santé que par les exigences de rentabilité économique. En effet, si l'expansion de la pandémie s'amplifie outre mesure, elle ne manquera pas de produire comme corollaire une urgence économique qui précipiterait le monde dans une récession aux conséquences dramatiques sur les nations et leurs populations.**

ont été mises en place pour mobiliser les différentes structures étatiques et contenir la calamité dans ses différentes manifestations d'impacts sur la population. La santé publique s'est imposée, avec évidence, comme l'angle d'attaque obligé, pour traiter, de manière transversale, l'ensemble des autres secteurs soumis aux conséquences du désastre. L'intervention sanitaire s'est ainsi placée, de facto, en amont des solutions économiques et sociales. Les actions développées dans ce secteur ont visé, en guise de premier objectif, de pallier l'insuffisance de l'offre en infrastructures sanitaires afin de circonscrire la contagion par un renforcement des moyens de dépistage, d'accueil et de traitement. La célérité de la riposte, l'application avenante de l'état d'urgence, la mobilisation de l'administration territoriale, la sensibilisation des citoyens, la mise en place de mécanismes de solidarité nationale et la concertation avec l'OMS et les pays partenaires ont été autant d'éléments qui ont contribué à l'atténuation des méfaits du virus avec une sérénité qui laissait entrevoir des lendemains meilleurs.

Le Maroc a tôt fait de se rendre à l'évidence de l'insuffisance de son infrastructure sanitaire et de la répartition territoriale inégale de celle-ci. Un plan d'urgence, à composantes multiples, a été mis en place dès l'apparition des premières manifestations de l'épidémie. Une alerte générale est décrétée, des postes de commandement pour la gestion du Covid 19 sont implantés et un Fonds spécial est créé et alimenté solidairement par des contributions publiques, privées et des citoyens. Une première préoccupation est orientée vers la mise à niveau du dispositif médical dans un renforcement des moyens de fonctionnement du Département de la Santé, particulièrement à travers l'acquisition du matériel médical et hospitalier jugé insuffisant ou défaillant et l'approvisionnement en produits pharmaceutiques de traitement et autres consommables. Des initiatives qui ont rendu possible le lancement d'un dépistage massif, ayant permis un contrôle rapide des cas d'infection importés et une prise en charge énergique des clusters révélés en interne. La solidarité s'est démultipliée dans un bénévolat qui s'est étendu aux établissements hôteliers, aux

### UN ÉTAT DES LIEUX D'ÉCLAIRCISSEMENT Une riposte vertueuse

L'apparition et la propagation pandémique du Coronavirus, au Maroc ont fortement interpellé le rôle régalién de l'État, pour protéger les citoyens. Des coordinations



centre marocain de  
**CONJONCTURE**

*A l'occasion du nouvel an 2021,  
le Président et les membres du comité  
scientifique du Centre Marocain de Conjoncture  
présentent leurs meilleurs vœux de bonheur,  
de santé et de prospérité à ses partenaires  
et à l'ensemble de ses fidèles lecteurs. Avec  
le souhait pressant que 2021 soit l'année  
du retour à une vie normale.*



prestataires de services de restauration, aux distributeurs de denrées alimentaires, aux chercheurs, aux artistes... tous ces efforts ont été largement couverts par une communication et une transparence qui ont cimenté l'adhésion de la population aux dispositifs de vigilance, édictés par le Comité interministériel de veille chargée de la mise en œuvre dudit plan d'action. Le Royaume a ainsi fait la preuve de sa capacité à s'inscrire, efficacement, dans des processus de mobilisation qui nécessitent une coordination multisectorielle étroite pour réussir, collectivement, un défi qui a mis à mal nombre de pays, même parmi ceux connus pour leur système sanitaire exemplaire.

Ainsi, l'analyse objective, des forces, faiblesses, opportunités et menaces a permis au Maroc d'adopter les choix appropriés pour monter en puissance en mettant l'accent sur le dépistage massif pour contingenter la pandémie. Le Royaume, qui soutient désormais la comparaison avec les pays les plus performants en la matière, est classé au 39<sup>e</sup> rang mondial, distancé par l'Afrique du Sud mais devant de nombreux pays occidentaux (République tchèque, Hollande...), latino-américains (Mexique, Argentine...) voir même asiatiques tel que le Japon. Il a réalisé, pour ce faire, près de 640 000 diagnostics à fin juin 2020, avec un extremum de 30 000 tests dans la journée du 26 du même mois. Il escompte porter ce repérage à un cumul de 1 million à la fin du mois de juillet 2020. L'assortiment des mesures adoptées s'est révélé efficient s'agissant, notamment, de l'enrôlement progressif des laboratoires, rapidement portés de trois à 25 unités réparties à travers le territoire national et utilisant le test virologique PCR, reconnu comme le plus fiable. Une rapide reconversion de certaines entreprises textiles a permis de couvrir le déficit, ressenti au départ, en masques de protection par une production journalière qui dépasse, actuellement les 10 millions, pour s'orienter vers l'exportation et assurer une aide tout aussi opportune que conséquente à différents pays du continent africain. En guise de précaution et en dépit de la polémique engagée autour des protocoles de prise en charge des patients, un stock pharmaceutique d'antipaludéens de synthèse (Chloroquine et Azithromycine) a été constitué afin d'assurer l'autosuffisance.

### ÉLABORATION D'UN PLAN DE RELANCE

#### Un recadrage favorable aux citoyens

Après la longue série des maladies infectieuses (VIH/

sida, syndrome respiratoire aigu sévère SRAS, Ebola...), le choc Covid-19 est arrivé pour marquer davantage les esprits et rappeler le rapport étroit qui traduit l'intimité indissociable entre l'humanité et la planète Terre. Le décryptage de la pandémie fait savoir qu'aucune amélioration du monde où nous vivons ne saurait aboutir si elle n'est pas fondée sur la coexistence entre l'être humain et les agents pathogènes, dans une prise en considération réfléchie des changements climatiques.

La transmission rapide interhumaine du virus a dévoilé la débilite des systèmes de veille tant nationaux qu'internationaux. L'insuffisance de la couverture sanitaire s'est révélée être universelle. Les inégalités lourdes, particulièrement étendues au niveau du genre et des minorités, ont alors servi de catalyse pour la limitation des moyens de subsistance et de survie et dans une forte corrélation avec les conditions économiques.

Le principal enseignement, pour le Maroc, a été la prise de conscience partagée qui requiert la nécessité obligée de revaloriser le secteur de la santé en le débarrassant des dysfonctionnements qui en grèvent la gestion. Il est temps, notamment, d'aller vers davantage de conformité avec les recommandations de l'OMS en matière de financement de la santé. L'organisme international recommande la réservation de 12% du Budget général de l'État à ce secteur contre une dotation de moins de 6% allouée actuellement. À noter que les ménages assument 50% des dépenses de la santé, au moment où l'OMS préconise un seuil de moins de 30%. Certes, les 1826 lits de réanimation disponibles n'ont été mobilisés qu'à hauteur de 5%, vu que le nombre de cas graves n'a représenté que 14% de l'ensemble des personnes diagnostiquées positives. Le millier de médecins spécialisés en réanimation et anesthésie reste insuffisant et témoigne, d'une manière générale de la carence profonde en ressources humaines.

La recherche scientifique dans le domaine de la santé, pour sa part, souffre d'un grand besoin d'être boosté pour s'impliquer, avec le reste du monde, dans les découvertes de traitements et autres vaccins. Devant cet état des lieux et dans la foulée de la levée progressive du confinement, le Ministère de la Santé a entrepris l'élaboration d'un plan intégré, selon une vision stratégique d'améliorations qualitative et quantitative de la santé publique. Parmi les axes retenus, pour ce développement, on relève l'accès équitable aux soins de santé, le rétablissement de la confiance des citoyens, l'adoption d'un programme sanitaire régional et la promulgation d'une loi nationale de santé publique.

# Le système financier à l'épreuve de la pandémie

**Pour accompagner les entreprises dans cette conjoncture difficile, les autorités ont mis en place un dispositif financier musclé, pour venir en aide aux centaines de milliers d'entreprises en situation de fermeture technique et durement frappées par cette pandémie. Mais, cette politique très volontariste suscite des interrogations quant à ses implications sur la résilience du système financier appelé à la rescousse des entreprises.**

A cause de sa forte contagiosité qui suit une loi plus qu'exponentielle et ses effets néfastes de portée systémique, la crise sanitaire du covid-19 a produit sur l'ensemble de l'économie mondiale l'effet d'une véritable bombe à neutron. Pour contenir les effets de cette pandémie sur l'activité économique, les autorités marocaines ont mis en place tout un dispositif financier dont il convient d'apprécier l'efficacité et les retombées sur l'activité économique.

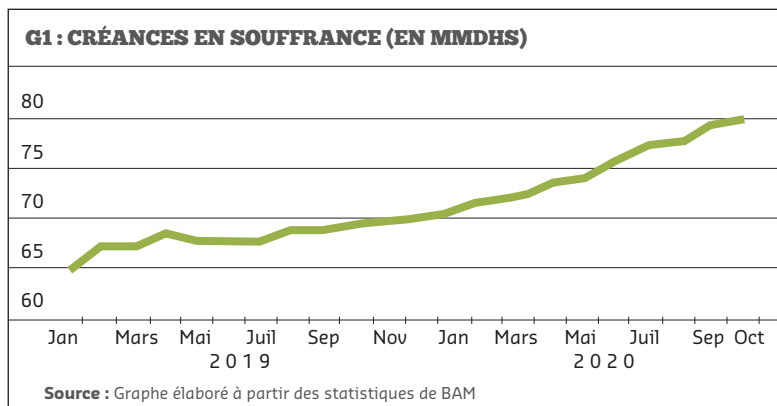
## Hausse exceptionnelle de la thésaurisation

Très forte hausse de la thésaurisation et reclassement des autres composantes de la monnaie, tels sont les principaux faits marquants qui ressortent de l'analyse des statistiques monétaires arrêtées à fin Avril 2020.

- Il est à noter en particulier que les billets en circulation sont en hausse considérable respectivement de

28,3MdDh par rapport à décembre dernier, et de près de 42MdDh comparativement au seuil relevé en avril 2019, soit des taux d'accroissement respectifs d'environ 11% et 17,5%, ce qui est très loin des rythmes d'accroissement enregistrés durant les années antérieures. A la faveur de cette explosion de la demande du cash, l'encours des billets en circulation ressort à plus de 278MdDhs, avec un poids pondéral approchant les 21% dans le total du stock monétaire (M3). A la différence des autres composantes de la masse monétaire dont le profil d'évolution est contrasté : un gonflement des dépôts à vue logés sur les comptes des banques commerciales (+ 7,7% pour une part de 41,5% du total), conjugué à une nette décélération des comptes d'épargne logés dans la rubrique « comptes à terme et bons de caisse » (baisse de 7,6% pour un poids dans le total de 10,2%, soit une perte de 1,5 point de pourcentage).

- De telles évolutions ne sont que le reflet de cette conjoncture atypique que vit l'économie marocaine, à l'instar des autres pays de la planète. Pris de panique à l'annonce de la pandémie du covid-19, le premier réflexe des épargnants fût d'accumuler du cash pour des besoins de précaution et de transactions dans une conjoncture aux lendemains incertains. Devant ce danger de nature systémique, les épargnants ont fait l'arbitrage de la liquidité (hausse de tous les dépôts à vue et des comptes d'épargne) à celui de la rentabilité (baisse des comptes à terme et des bons de caisse). Ce faisant, les épargnants ont ajouté des contraintes supplémentaires au système financier, appelé par ces temps de crise à augmenter ses concours au secteur productif déjà fortement éprouvé par le coma artificiel dans lequel il est plongé par la décision des autorités sanitaires de confiner la population pour enrayer la propagation de la pandémie. Il est à craindre, en effet, que cette baisse du rythme de collecte de l'épargne ne s'exacerbe au cours des prochains mois, voire en 2021. Plusieurs données laissent présager une telle évolution. La baisse avérée des transferts des RME et des revenus du tourisme conjuguée suite à la détérioration des capacités d'épargne des ménages et des entreprises du fait de la fermeture des milliers d'entreprises et la



## Signification et implications de l'évolution des contreparties de la monnaie

Les trois contreparties de la monnaie (réserves de changes, crédit bancaire et créances en souffrance) affichent des évolutions révélatrices de la gravité de cette crise sanitaire.

• S'agissant, d'abord, des réserves de changes, il convient de noter en premier lieu que BAM vient d'adopter les Avoirs Officiels de Réserve (AOR) comme l'unique indicateur de référence des réserves de change, en remplacement de l'indicateur « Réserves Internationales Nettes (RIN) » utilisées depuis 2012 jusqu'au tirage de la LPL, le 7 avril dernier. Constitués de tous les actifs extérieurs sous le contrôle des autorités monétaires dont elles peuvent en disposer immédiatement et de manière discrétionnaire, BAM explique que l'indicateur AOR est une norme qui présente l'avantage d'être en concordance avec les orientations de la 6ème Edition du Manuel de la Balance des Paiements du FMI, et à ce titre permet une meilleure comparabilité au niveau international. Au plan factuel, le stock de ces AOR disponible auprès de BAM s'élève à 29Mds dollars US (l'équivalent de 289mddhs) à la date du 22 Mai 2020, contre 25,3mds de dollars US et 22,8mds de dollars US respectivement au 20 Mars 2020 et au 31 Décembre 2019. Ce matelas confortable de devises d'environ 30 mds de dollars Us assurant la couverture de plus de six mois d'importations, est dû pour une

### LE DISPOSITIF DE GARANTIES POUR GÉRER LA CRISE DU COVID-19

*Si durant la phase de confinement « Damane Oxygène » (pour permettre aux entreprises de disposer de facilités de trésorerie) a permis de garantir, à date du 21 mai, 9,5Mddhs pour 17.600 dossiers), « Damane Relance » (dispositif de financement destiné à relancer l'économie pour un retour progressif à la normale) devra servir de levier susceptible de mobiliser plus de 60Mddhs de crédits bancaires). Ce qui donne un total consolidé dépassant les 70Mddhs comme volume des concours bancaires garantis par la CCG. Ces sommes mobilisables- très supérieures aux capacités habituelles de la CCG- suscitent des interrogations sur leur soutenabilité en cas d'explosion des créances en souffrances.*

mise au chômage technique de millions de travailleurs n'augurent rien de de bon. (voir tableau 1).

**Tab 1 : Évolution des agrégats de monnaie**

	Encours (en MMDHS) à fin ....				Taux de variation (en %)			
	Déc 2018	Déc 2019	Avril 2019	Avril 2020	Déc18 / Déc17	Déc19 / Déc18	Avril 19 / Avril 18	Avril 20 / Avril 19
A- BILLETS EN CIRCULATION	18,6	19,3	19,0	20,9	7,20	7,36	7,46	17,10
B- EPARGNE LIQUIDE	58,7	59,7	58,1	58,2	5,12	5,49	3,68	6,44
• AUPRÈS DES BANQUES :	53,9	54,3	53,1	53,3	4,60	4,59	3,18	6,61
(DÉPÔTS À VUE)	42,0	42,3	40,9	41,5	4,94	4,59	3,06	7,47
(COMPTES D'ÉPARGNE)	11,9	12,0	12,2	11,9	3,45	4,56	3,57	3,71
• AUPRÈS DE BAM ET TGR	4,8	5,4	5,0	4,9	11,29	15,60	9,38	4,67
C- AUTRES ACTIFS MONÉTAIRES	22,7	21,0	23,0	20,8	-0,48	-3,69	3,07	-3,77
C.À.T <sup>(1)</sup> ET B.D.C <sup>(2)</sup> AUPRÈS BANQ.	12,1	10,8	11,7	10,2	3,43	-7,42	3,43	-7,55
AUTRES	10,6	10,3	11,3	10,6	-4,58	0,55	2,71	0,15
TOTAL (EN %)	100,0	100,0	100,0	100,0	-	-	-	-
TOTAL (EN MMDHS)	1 335,5	1 385,7	1 325,5	1 406,6	4,17	3,76	4,24	6,12

Source : tableau élaboré à partir des statistiques de BAM

Légende : (1) Comptes à termes

(2) Bons de caisse

# PAYEZ VOTRE VIGNETTE DANS L'ENSEMBLE DE NOTRE RÉSEAU



Possibilité de paiement en masse  
pour les **entreprises.**

grande part à la mobilisation de la LPL d'environ 3 milliards de dollars Us intervenus le 7 avril dernier. Grâce à cette opération, effectuée avec une grande célérité, les autorités monétaires ont pu éviter un choc financier externe surtout dans un contexte marqué par l'arrêt quasi-immédiat des sources pourvoyeuses en devises de l'économie nationale (tourisme, services, Investissements directs étrangers, etc.).

- Pour ce qui est, en deuxième lieu, des crédits bancaires accordés à l'économie, leur encours enregistre une hausse soutenue de 6,7% sur douze mois (Avril 2020-Avril 2019) pour s'établir à (922 mds de dhs)

correspondant à un flux d'environ 58 mds de dhs. Cette dynamique est tirée par les entreprises privées (39 mds de dhs), suivie des particuliers (8,8 mds de dhs) et des entrepreneurs individuels pour environ 1,1 mds de dhs. Par rapport à décembre dernier, l'additionnel du crédit échoit respectivement aux entreprises privées à hauteur de 14,2 mds de dhs, aux ménages (ISBLM y compris) pour 1,5MdDhs et aux entrepreneurs individuels pour 0,9 mds de dhs ; sur la même période, la part revenant au secteur public (Administrations locales et entreprises publiques) n'est que de 3,4 mds de dhs contre (-13 mds de dhs) pour les Autres Sociétés Financières (ASF). Par ailleurs, les fonds mobilisés par

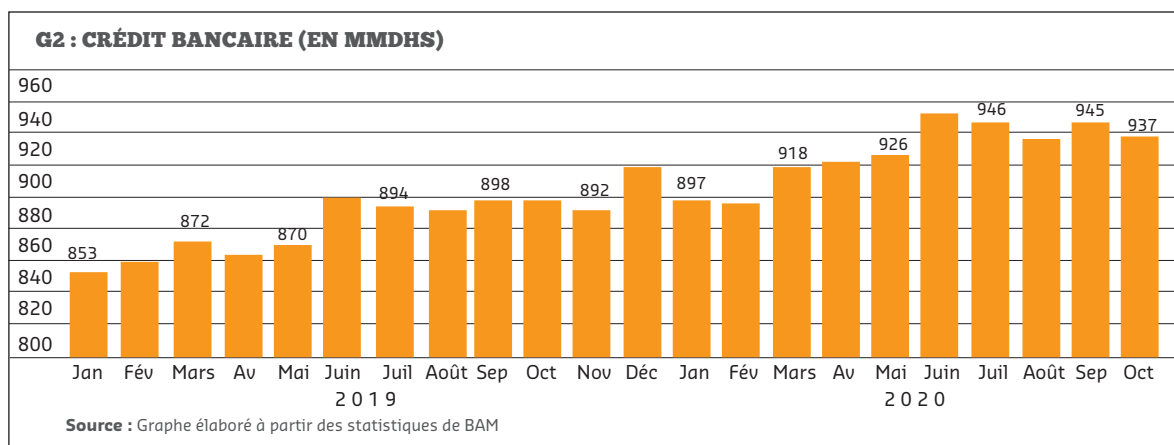
**Tab 2 : Encours du crédit bancaire (en MMDHS)**

	Encours (en MMDHS) à fin ...				Taux de variation (en %)			
	Déc	Déc	Avril	Avril	Déc18	Déc19	Avril 19	Avril 20
	2018	2019	2019	2020	Déc17	Déc18	Avril18	Avril 19
A- CRÉDIT BANCAIRE	870,6	917,2	863,7	921,7	3,2	5,3	4,0	6,7
B- SECTEURS	100,0	100,0	100,0	100,0	-	-	-	-
SECT. PRIVÉ	77,4	77,6	78,6	79,0	2,8	5,7	3,3	7,3
SNF PRIVÉES	39,4	40,1	39,6	41,4	0,5	7,3	1,3	11,4
PARTICULIERS	33,3	33,2	34,3	33,1	5,5	4,9	5,6	3,2
ENTREP. INDIV.	4,7	4,3	4,6	4,5	3,4	-2,1	3,1	2,7
SECTEUR PUBLIC	8,1	8,0	8,2	8,1	6,4	3,7	3,6	5,2
AUTRES SOCITÉS FINANCIÈRES	14,5	14,4	13,3	12,9	4,0	4,4	8,6	4,2
C- OBJET	100,0	100,0	100,0	100,0	-	-	-	-
TRÉSORERIE	20,4	20,7	20,4	21,8	6,2	6,8	8,3	14,2
ÉQUIPEMENT	20,0	20,1	20,2	20,4	2,0	5,7	1,8	7,4
IMMOBILIER	30,7	30,2	31,4	30,0	3,7	3,5	3,8	2,0
CONSOMMATION	6,2	6,2	6,4	6,1	6,1	4,6	5,2	1,5
CRÉANCES DIVERSES	15,2	15,3	13,7	13,9	-0,5	6,0	0,6	7,6
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	7,5	7,6	7,9	7,9	2,5	7,2	4,9	7,2
D- CRÉANCES EN SOUFFRANCE								
SNF PRIVÉES	60,0	57,3	57,8	55,9	2,5	2,3	1,6	3,6
MÉNAGES	38,6	41,7	40,9	42,9	2,7	15,8	12,6	12,5
AUTRES SOCITÉS FINANC.	1,3	0,9	1,2	0,9	-2,2	-21,9	-4,7	-21,7
TOTAL (EN %)	100,0	100,0	100,0	100,0	-	-	-	-
TOTAL (EN MMDHS)	65,2	69,9	68,1	73,0	2,5	7,2	4,9	7,2

Source : Tableau élaboré à partir des statistiques de BAM

le système bancaire ont servi dans l'ordre décroissant surtout à faire face aux besoins de trésorerie (comptes

débiteurs et comptes de trésorerie, créances diverses) qui ont fortement augmenté et assurer un minimum



# INITIEZ VOS OPÉRATIONS BOURSIÈRES OÙ QUE VOUS SOYEZ



**Consultez le marché boursier  
et effectuez vos opérations en temps réel  
sur [ebourse.cihbank.ma](http://ebourse.cihbank.ma)**



de dépenses en faveur d'autres activités essentielles (équipement, immobilier, consommations).

• Notons, enfin, que dans le cadre de cette revue de statistiques de crédit, une mention spéciale doit être accordée aux Créances en Souffrance (CES) qui constituent une véritable chape de plomb aussi bien pour les établissements de crédit en tant qu'entité créancière que pour le secteur réel en tant qu'entité débitrice. La tendance à leur accumulation témoigne, en effet, de la persistance des tensions financières au niveau des pans entiers du secteur productif réel. Pour fin avril, l'encours des créances en souffrances accuse

une hausse de 7,2% en glissement annuel pour s'établir à plus de 73 mds de dhs. et encore faut-il, ne pas perdre de vue, qu'il s'agit d'une moyenne qui cache de profondes disparités. L'examen des données détaillées couvrant la période allant de décembre 2001 à décembre 2020 fait ressortir que ce sont surtout les Entrepreneurs Individuels (EI) qui présentent le taux de sinistralité le plus élevé même si leur part dans le crédit total est faible comparativement aux Sociétés Non Financières Privées (SNFP) ou aux Ménages (Particuliers, MRE et ISBLM). A la différence des ménages qui enregistrent un ratio (CES / Crédits) moyen de 7,8% pour des encours respectifs observés à fin

décembre 2019 (Crédit bancaire : 308 mds de dhs; CES : 23,7 mds de dhs), ce même ratio moyen est respectivement de 11,9% s'agissant des SNF (Crédit bancaire : 368 mds de dhs ; CES : 40 mds de dhs) et de 18% pour ce qui est des EI (Crédit bancaire : 40 mds de dhs ; CES : 5,5 mds de dhs). (Voir tableau 2).

## Résilience du système financier à rude épreuve

Pour accompagner les entreprises durant cette période très difficile, les autorités ont mis en place tout un dispositif financier pour venir en aide aux centaines de milliers d'entreprises en situation de fermeture technique totale ou partielle. Se traduisant par une distribution massive de crédits, cette politique très volontariste suscite des interrogations quant à ses implications sur la résilience de la Caisse Centrale de Garantie (CCG) et des Institutions de Dépôts (ID) fortement mobilisées dans ce soutien à l'activité économique. (voir encadré).

- S'agissant, tout d'abord, de la CCG qui est investie de la mission d'octroi de la garantie de l'Etat pour les opérations de distribution du crédit bancaire, il est à noter que le risque de défaut est appelé tout naturellement à augmenter dans ce contexte global peu porteur. Dans une économie en récession et un environnement international incertain, déjà fragilisées par la crise et souffrant de sous-capitalisation chronique, les entreprises n'ont d'autre choix que de se sur-endetter pour continuer d'exister après un semestre de léthargie et de coma économique quasi-total. En effet, cette forte envolée des engagements signés par la CCG posera, tôt ou tard, la conformité de sa situation comptable aux exigences des règles prudentielles (12% selon Bales III) comme c'est le cas pour l'ensemble des sociétés financières (« Institutions de Dépôts plus les « Autres Sociétés financières »). Autrement dit, et même en tenant compte du taux de sinistralité de la Caisse (rangée dans la catégorie « Autres Sociétés Financières ou ASF ») qui n'est que de 4% contre le double pour les Institutions de Dépôts (comprenant les banques conventionnelles et les banques et fenêtres participatives pour l'essentiel) une recapitalisation de la Caisse par la tutelle qui n'est autre que l'Etat représenté par le département des Finances finirait par s'imposer à courte échéance. Un renforcement du haut de bilan paraît, ainsi, plus que nécessaire. Dans cette éventualité, on assistera inévitablement à une aggravation du déficit budgétaire, de manière déclarée ou implicite. Auquel cas, les risques seront assumés, in fine, par le Budget Général et donc par le contribuable.

- Pour ce qui est du système bancaire, ensuite, on redoute que le PNB- indicateur de performance des institutions financières- ne subisse le contrecoup de la crise. Ce PNB qui est formé respectivement pour environ 70% de la marge d'intérêt, de 16% de la marge sur diverses commissions, et pour 14% au titre de résultat des opérations de marché y compris celles relatives aux activités de change sera forcément impacté négativement au cours de la biennale 2020-2021. Cette baisse serait la résultante tout autant des efforts consentis par les institutions financières dans le cadre de leur soutien au secteur réel que des reculs prévisibles des crédits productifs ainsi que des contractions attendues sur les entrées de devises (chute des transactions internationales, baisse des transferts MRE, effondrement des recettes du tourisme, contractions au niveau des flux des IDE, etc.). Cette éventualité de détérioration des résultats du système financier s'accompagnerait, fatalement, d'une aggravation du coût du risque pour de multiples raisons (reports d'échéances de remboursement portant sur plusieurs centaines de milliers de dossiers, augmentation de la sinistralité dès la reprise des échéanciers de remboursement, atonie de l'activité économique, etc.). Or, cette baisse du PNB conjuguée à hausse du coût du risque de crédit constituerait une sérieuse menace sur le ratio de solvabilité (fixé à 12% selon Bâle III) des établissements de crédit. Très vraisemblablement, c'est pour parer à tous risques prévisionnels d'aggravation de la situation comptable des institutions financières, Bank Al-Maghrib a-t-elle recommandé, récemment, aux dirigeants de ces établissements de ne pas distribuer de dividendes. Cette décision, tout à fait exceptionnelle, de la Banque Centrale vient, sans nul doute, en écho à la récente décision de l'agence de notation financière Moody's de dégrader les perspectives des principales institutions du secteur bancaire marocain. Cette Agence craint une explosion des Créances en Souffrance des établissements de crédit et une montée en flèche du défaut de paiement sur les ménages et les entreprises.

En conclusion, les mesures prises par les autorités monétaires ont, à coup sûr, permis au pays d'éviter le pire tant au plan de la santé humaine qu'au niveau économique. En faisant rentrer rapidement les devises logées sur le compte de la LPL tout en mobilisant d'autres emprunts auprès des institutions multilatérales, le Maroc s'est donné les moyens de financement de son système productif évitant ainsi toute contraction de la masse monétaire et partant, toute déflation aux conséquences néfastes. Le système bancaire connaîtra certainement des perturbations du fait de la montée, inévitable, de la sinistralité mais celle-ci serait minime comparativement à la gravité de cette crise sanitaire.



التجاري وفا بنك  
Attijariwafa bank

Croire en vous



# CROIRE EN DEMAIN

Pour celles et ceux qui tombent... et se relèvent, qui se découragent... et reprennent espoir, celles et ceux qui s'arrêtent... et relancent leur entreprise ou leur projet, Attijariwafa bank se réinvente et s'engage, pour les financer, les conseiller et les accompagner. Parce que dans les bons moments comme dans les plus difficiles, nous nous devons d'être votre banque et bien plus encore.

## Quel impact pour quelle efficacité ?

**Cette crise sanitaire qui s'est muée en crise économique, la plus importante depuis la fin de la 2<sup>de</sup> Guerre mondiale, va probablement engendrer l'une des pires récessions économiques de l'histoire moderne des pays. Les estimations des principales institutions internationales sont extrêmement alarmistes. Et à en croire le FMI, « nous n'avons jamais vu l'économie mondiale s'arrêter net. C'est bien pire que la crise de 2008 ».**

Aussi, au Maroc comme ailleurs, cette crise met en lumière, sur le plan économique, deux grands phénomènes qui se juxtaposent et dont il faudra gérer les effets de manière simultanée, et c'est là la principale difficulté.

En effet, cette crise exerce un double choc, sur l'offre et sur la demande. Nous pouvons difficilement éviter les conséquences en termes d'emplois du choc sur l'offre. Un certain nombre de projections d'impact sectoriel de cette crise ont été réalisées par plusieurs institutions nationales et internationales sur des secteurs clés tels que le transport et la logistique, le tourisme et l'hôtellerie, le textile/habillement, l'offshoring ... même s'il est encore trop tôt pour estimer pleinement les réels impacts de cette crise sur la production et l'emploi notamment, beaucoup d'organismes de prévision ont récemment revu leurs prévisions de croissance à la baisse. Il en va ainsi pour le CMC qui, après une première estimation du taux de croissance du PIB de 0.8% en début de crise, a revu ses prévisions de croissance à la baisse avec un taux estimé à -3.2% pour l'année 2020. Aussi, la réalité dépendra de la durée du confinement qui s'est révélé indispensable du point de vue sanitaire. Avec une partie de la force de travail confinée pour une durée indéfinie, il est inévitable que la production chute. Des entreprises vont réduire leurs effectifs, d'autres vont fermer. Ces emplois-là sont perdus, sans doute pour assez longtemps.

D'un autre côté, le choc sur la demande a évidemment plusieurs causes qui se cumulent. Les revenus d'une

partie de la population qui diminuent de manière drastique, surtout les plus vulnérables, les consommations jugées non indispensables qui sont reportées, celles qui sont rendues impossibles par le confinement, avec comme cercle vicieux la demande qui faiblit faute de revenus. C'est le cycle bien connu de la récession.

C'est cette simultanéité des chocs d'offre et de demande qui rend la situation présente si exceptionnelle et si dangereuse. La réponse de l'Etat ne pourra se faire qu'à travers, de manière concomitante, des politiques de relance de la demande et de l'offre. C'est, toutes choses étant égales par ailleurs, ce que fait l'Etat marocain depuis le début de la crise. A ce titre, il convient de saluer l'action menée par les pouvoirs publics à travers les mesures destinées à sauver le tissu des TPE/PME et à soutenir le pouvoir d'achat des ménages les plus vulnérables, fortement mis à mal en cette période de crise. Aussi, la principale et plus importante mesure est la création, sur initiative royale, du fonds de soutien de lutte anti-crise, qui a dépassé à ce jour les 32 milliards de DHS. Ce qui fait du Maroc le 4<sup>ème</sup> pays au monde dans la lutte contre la pandémie en termes de dépenses allouées rapportées au PIB. Ensuite, la réponse du gouvernement s'est faite de manière incrémentale, à travers les décisions prises par le Comité de Veille Economique (CVE), créé à cet effet. Une première réunion- qui s'est tenue le 16 mars- a été consacrée à l'adoption de mesures de soutien aux entreprises (TPE/PME) les plus vulnérables, à travers notamment la suspension du paiement des charges sociales et la mise en place d'un moratoire pour le remboursement des crédits bancaires. La 2<sup>de</sup> série de mesures a ciblé les salariés en situation de précarité due à une perte d'emploi, à travers des mesures ciblées (indemnités de perte d'emploi, report des échéances bancaires ...). Cependant, les salariés éligibles à ces aides doivent être affiliés à la CNSS ; ce qui exclut de fait les travailleurs de l'informel. Pour pallier à cette situation, à l'issue d'une 3<sup>ème</sup> réunion du CVE, une série de mesures d'aides directes et ciblées, via des applications mobiles, a été annoncée pour les populations opérant dans le secteur de l'informel et qui ne disposent d'aucune protection, ni de couverture sociale. A ce titre, la mise en place de ces mesures sera effectuée

en 2 phases : une 1ère phase sera consacrée à indemniser les travailleurs de l'informel détenteurs d'une carte RAMED avec des montants alloués en fonction du nombre de personnes constituant le ménage, et une seconde phase pour les non-ramédistes opérant également dans l'informel et qui ont perdu leur emploi. Il convient d'insister, néanmoins, sur le fait que les statistiques relatives aux cartes RAMED ne sont pas régulièrement actualisées ; ce qui risque de poser un problème dans le ciblage des populations concernées.

S'agissant du bilan que l'on peut faire à ce jour de ces mesures économiques, sociales, selon les informations fournies par le CVE, il est le suivant. Ce sont près de 800.000 salariés en arrêt de travail temporaire (ATT) inscrits à la CNSS qui seront indemnisés par le fonds. Dans le cadre du soutien aux chefs de ménage disposant du RAMED, le nombre de ménages concernés est estimé à 2.3 millions, dont 38% sont en milieu rural. S'agissant du nombre de ménages ne bénéficiant pas du RAMED, il s'agit de 2 millions de ménages au total. Ainsi, 4.3 millions de familles opérant dans le secteur informel bénéficieront du fonds spécial covid-19.

Concernant ensuite les entreprises, il est à noter que les mesures destinées à soulager les entreprises en difficulté tombent à point nommé. Ainsi, à titre d'exemple, les demandes de report des échéances des crédits bancaires et celles liées aux crédits leasing se sont élevées à 416.000 demandes, portant sur 33 milliards de DHS.

Enfin, le CVE a pris une nouvelle série de mesures additionnelles notamment pour soutenir les auto-entrepreneurs (prêts sans intérêt), et les entreprises du secteur immobilier.

Pour financer ces mesures de relance économiques et sociales, le fonds de solidarité anti-crise sera largement sollicité, ainsi que probablement le recours à la dette. Il a ainsi été décidé, d'une part, d'augmenter le plafond de la dette extérieure prévue dans le cadre de la LdF 2020, et d'autre part de procéder au sur la Ligne de Précaution et de liquidité (LPL) pour un montant équivalent à près de 3 milliards de dollars, remboursable sur une période de 5 ans, avec une période de grâce de 3 ans. Le tirage sur la LPL contribuera à atténuer l'impact de cette crise sur l'économie nationale, à maintenir les réserves de change à un niveau adéquat à même de consolider la confiance des investisseurs étrangers et des partenaires multilatéraux et bilatéraux dans la capacité du Maroc à traverser cette crise sans trop de pertes. Selon les responsables, ce tirage sur la LPL sera affecté essentiellement au financement de la balance des paiements et n'impactera pas la dette publique, ce qui, semble-t-il, constitue une première

dans les transactions financières du pays avec le FMI.

Aussi, même si le recours au creusement du déficit budgétaire et à l'endettement semblent s'imposer à court terme vu le contexte exceptionnel actuel, ils ne sauraient cependant être la solution miracle pour financer à moyen terme la relance qui prendra plusieurs, certainement, beaucoup de temps en fonction de l'impact de cette crise sanitaire sur les différents secteurs d'activité. Aussi, il conviendra de travailler activement sur des mécanismes et des politiques à même de financer de manière durable et surtout pérenne cette relance économique.

Dans ce cadre, la mise en place d'une véritable réforme fiscale qui soit juste et équitable doit être l'une des principales réformes économiques à mener dans les prochains mois afin de sortir progressivement de la crise. Les objectifs de cette réforme doivent être de financer d'un côté l'augmentation des dépenses dans des secteurs sociaux clés (éducation et santé notamment) et de l'autre de financer la protection et la couverture sociales pour les plus démunis à travers de nouveaux instruments financiers. A ce titre, les grands axes de cette réforme devraient être l'élargissement de l'assiette fiscale à l'ensemble des revenus professionnels, la mise en place de la progressivité fiscale sur les hauts revenus, sur le patrimoine et sur l'héritage, la réaffectation optimale des dépenses fiscales, et la réforme de la TVA. Cette réforme fiscale doit être l'une des clés de voute du nouveau modèle de développement, en ce sens qu'elle deviendra un véritable instrument de justice sociale et de répartition équitable des ressources. Cette réforme globale et ambitieuse doit avoir comme objectifs de défendre le pouvoir d'achat des ménages et des classes moyennes qui ont été laminées ces dernières années, de soutenir également la compétitivité des TPE et PME, et de financer la généralisation de la protection sociale pour tous.

La gestion de cette crise a montré que notre pays ne manque pas d'atouts : une forte capacité d'anticipation et de réactivité de la part de l'Etat et des mesures de réponse à la crise fortes et ciblées ; conjuguée à une prise de conscience de la part de la population de la sévérité de cette crise, ce qui s'est traduit par des élans de solidarité massifs, un fort degré de responsabilité et le raffermissement du sentiment d'appartenance à la Nation.

En conclusion, cette crise montre avant toute chose la nécessité de consolider et renforcer la mise en place d'un Etat social fort et juste. Dans la mesure où le Maroc est appelé à mettre en place son nouveau modèle de développement, ce dernier devrait donner la priorité aux politiques de protection et de solidarité sociales.

# L'impératif d'une politique adaptée au contexte actuel

**La flambée de la pandémie a dérouté toute la planète et avec elle des épidémiologistes de renom, des médecins et des scientifiques de tout bord mettant à nu la fragilité, l'impuissance et l'impréparation du monde face à ce genre de fléau. On s'attendait effectivement au début de l'été à une seconde vague plus ou moins virulente, on a eu droit à une déferlante avec des retombées sociales et économiques négatives qui ont mis à genoux toutes les économies du monde. Les décideurs politiques les plus avertis et les plus sereins ne savent plus où donner de la tête. Ils sont submergés par l'envolée du nombre de personnes infectées et du nombre de décès, par la saturation des lits d'hôpitaux et l'abatement des professionnels de santé, par les faillites en série des entreprises et la recrudescence du chômage, ainsi que par les tensions sociales et leurs répercussions sur la gestion du quotidien.**

les populations ont un coût économique énorme et préparent à une récession mondiale sans précédent même si les indicateurs et les anticipations enregistrés à fin septembre indiquent que cette dépression serait moins grave que prévue avec une décroissance de -4,2% contre -5% estimés initialement. La crise économique qui sévit dans le monde est, en effet, singulièrement forte et inédite de par son étendue et la rapidité de sa diffusion. Et en dépit des lueurs d'espoir qui se sont apparues en ce début d'hiver portant sur un relèvement éventuel des activités, la décre de l'économie mondiale demeure exceptionnelle et foncièrement intense et constituera le creux économique le plus important de l'histoire de la planète en période de paix après celui de la grande dépression des années 30 dont la décroissance a frôlé les 10%. Contrairement aux crises précédentes, la récession actuelle a eu un impact très large et a touché, sans distinction aucune, tous les pays du monde qu'ils soient développés, émergents ou en développement. Certes, les impacts sont différenciés, mais la tempête dévastatrice provoquée par le coronavirus a été générale. Les économies qui pâtiront le plus de cette forte dépression seront celles qui dépendent des secteurs les plus affectés comme le pétrole ou le tourisme. Les pays développés accusent une chute du Produit intérieur brut de l'ordre de 5,6%. Le recul de l'économie des États-Unis serait au terme de 2020 d'environ 4,3% et celui des pays de la zone euro dans leur ensemble serait de 6,2%. Les pays émergents et en développement afficheraient un taux de croissance global de -3,2%. Seule la Chine qui a connu une reprise précoce est en train de tirer son épingle du jeu sans trop de dégâts et pourrait afficher, d'ici la fin de l'année, un taux de croissance positif de 2%. Dans cette déprime tumultueuse, le commerce international est affecté d'une manière sérieuse, il verrait son volume pour l'exercice 2020 baisser de 9,7%.

## RÉCESSION MONDIALE Pas de rebond exceptionnel

La propagation rapide et délétère du coronavirus a créé un climat de panique et a attisé les incertitudes, ceci a rendu difficile la maîtrise et la gestion avec discernement de la crise. Le retour à un confinement total ou partiel s'est produit un peu partout dans le monde et plus particulièrement en Europe devenue l'épicentre de la pandémie. Le couvercle est remis sur des villes voire sur des régions entières, les couvre-feux se généralisent, les restrictions d'horaires appliquées à certaines activités se poursuivent, les déplacements limités et les frontières quasiment fermées. Ces réactions légitimes pour endiguer la pandémie et protéger

## CREUSEMENT DES INÉGALITÉS

En raison de l'ampleur du choc, l'économie mondiale connaît et connaîtra encore pour longtemps de fortes incidences et des bouleversements irréversibles. Les

# BULLETIN D'ABONNEMENT



- OUI, je souhaite m'abonner/abonner mon entreprise(\*), aux publications du Centre Marocain de Conjoncture (Un abonnement annuel comprend 12 numéros de « Maroc Conjoncture » la Lettre mensuelle du CMC, 4 numéros de « Maroc Entreprise » le Profil trimestriel de la Conjoncture, un numéro de « Maroc Perspectives » le Bulletin Spécial annuel et un Bulletin Thématique annuel au prix de 2100,00 DH\*\*).

- L'abonnement prendra effet à partir du mois..... de l'année.....
- Je vous adresse ci-joint un chèque barré non endossable de la somme de .....dirhams au nom du Centre Marocain de Conjoncture et vous prie de m'adresser la facture correspondante à l'adresse sus indiquée.

(\*): Rayer la mention inutile  
(\*\*): Etranger 3100,00dh (frais de port inclus)

Nombre d'exemplaires ..... x 2100 dh = ..... dh

Nom (1) : .....  
 Prénom : .....  
 Fonction : .....  
 Société : .....  
 Secteur d'Activité : .....  
 Adresse : .....  
 Ville : ..... Pays : .....  
 Pays d'Origine de la Société : .....  
 Tél : ..... Fax : .....  
 E-Mail : .....

Signature et cachet

(1) En cas d'abonnements multiples, veuillez indiquer les noms, prénoms, fonctions et adresses des différents destinataires sur feuille à joindre à la présente demande.

Le(s) présent(s) abonnement(s) est (sont) reconduit(s) tacitement tous les ans à la même date sauf résiliation formulée par lettre recommandée 30 jours avant la date anniversaire.

## 5 BONNES RAISONS DE VOUS ABONNER AUX PUBLICATIONS DU CMC

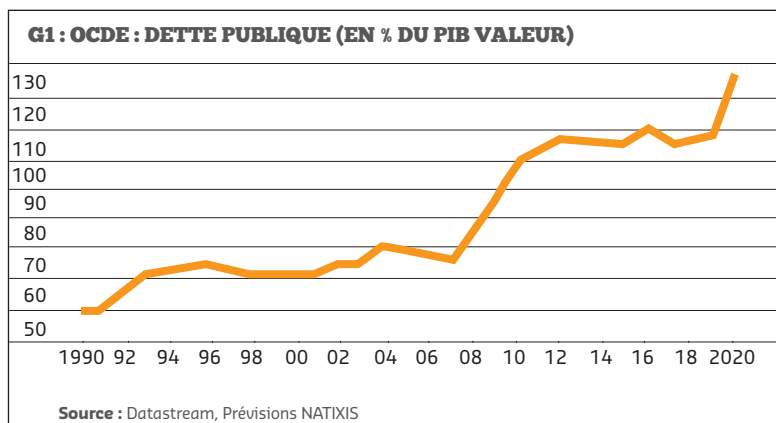
- ▶ Bénéficier d'un dispositif d'informations fiable et opérationnel ;
- ▶ Pouvoir anticiper sur les changements de tendance conjoncturels en vue d'une meilleure prise de décision ;
- ▶ Accéder à toutes les informations diffusées par le CMC via l'adresse électronique : [conjoncture.ma](http://conjoncture.ma) ;
- ▶ Acquérir de nouvelles compétences grâce à l'encadrement du CMC en formation continue ;
- ▶ Bénéficier de tarifs préférentiels pour toutes les prestations de service proposées par le CMC.



E-MAIL : [cmconjoncture@menara.ma](mailto:cmconjoncture@menara.ma) SITE WEB : [www.cmconjoncture.ma](http://www.cmconjoncture.ma)  
 FACEBOOK : [www.facebook.com/centremarocainconjoncturecm](http://www.facebook.com/centremarocainconjoncturecm)

**Siège Social** - Rabat : Mahaj Ryad, Imm N. 5ème étage, Hay Ryad, Rabat 10100 - Maroc  
 Tél : 0537 56 54 05 - 0537 56 08/19/40 - 0537 56 57 42 - FAX : 0537 56 54 86  
**Bureau Commercial** : 32, rue Ahmed Charci, Résidence Palais I, 3ème Etage - N° 12 Quartier Racine Casablanca - Maroc - Tél : 0522 39 50 72 à 75 - Fax : 0522 39 50 61

... la conjoncture autrement...



conséquences de la crise ne s'atténueront pas de sitôt. Les déséquilibres extérieurs vont continuer à s'accroître et le basculement vers l'Asie va se poursuivre avec la Chine comme principal foyer de croissance de l'économie mondiale. Les inégalités vont se creuser davantage et la pauvreté, après avoir été particulièrement réduite au cours de la dernière décennie, explosera de nouveau à travers le monde. La crise sanitaire qui a mué en crise économique et sociale serait en train de faire chavirer environ 150 millions de personnes supplémentaires dans l'infamante pauvreté extrême.

Confrontée à ses répercussions fâcheuses, la sortie de crise serait lente et douloureuse et le rebond exceptionnel en forme de V tant attendu n'aura pas lieu. En effet, suite à l'état d'urgence décrété ici et là et aux confinements instaurés, le ralentissement des activités voire leur arrêt complet dans bon nombre d'unités de production a rendu leur redémarrage assez difficile. Les mesures prises face aux risques sanitaires ont créé des attitudes précautionneuses et des comportements psychologiques d'auto-confinement aussi bien au niveau des entreprises que chez les ménages en tant que principaux moteurs de la demande. Ainsi, la puissante dépression que connaît l'économie mondiale aujourd'hui est en mouvement d'irradier ses ondes de choc et de porter ses répercussions au-delà de l'exercice actuel pour affecter la croissance économique des années 2021 et 2022.

## ÉCONOMIE NATIONALE

### Prévision ajustée -6,6%

Sur le plan national et à l'image de la planète, les inquiétudes augmentent avec l'escalade du nombre quotidien d'infections à la covid19 qui a dépassé et de loin les 5.000 cas et du nombre de morts qui a atteint quatre-vingt décès par jour. La sinistrose économique gagne du terrain face à un gouvernement qui s'active

avec plus ou moins de réussite pour amortir le choc de la crise et faire redémarrer les moteurs foncièrement grippés d'un nombre impressionnant d'activités. Les comptes trimestriels comme indicateurs de synthèse de la conjoncture affichent une tendance baissière de l'activité avec -15% et -8,7% respectivement pour le deuxième et le troisième trimestre, comme ils présagent un fléchissement moins accentué de l'ordre de 5,5% pour le quatrième trimestre 2020. L'indice de confiance des ménages qui mesure, entre autres variables, le ressenti des ménages en matière de dégradation de niveau de vie et de chômage est à son plus bas niveau depuis 2008 année de sa confection. Il a chuté au troisième trimestre à 60,6 points contre 74,8 pour le même trimestre de l'année 2019. Ces indicateurs précoces réconfortent le Centre dans le sens de ses premiers pronostics établis au mois de juin et accréditent la sinistre contreperformance anticipée de l'ordre de -6,2% de croissance pour l'exercice en cours. Avec un recadrage des hypothèses et l'intégration d'informations récentes, cette prévision vient d'être ajustée encore vers le bas portant le fléchissement du Produit intérieur brut à environ -6,6%.

La configuration de cette contreperformance globale présenterait de grandes différenciations sectorielles selon le degré de résilience des activités au choc de la crise et selon la capacité adaptative des secteurs à composer avec le nouveau contexte imposé par la covid19. L'agriculture ayant souffert de deux années successives foncièrement sèches a connu une dégrè de sa valeur ajoutée de 5,2%. Les industries manufacturières avec les nombreuses fermetures et arrêts de travail accuseraient une chute d'activité d'environ 6%. La question cruciale aujourd'hui est de savoir si ce secteur, à la faveur du plan de relance stratégique programmé pour 2021, arriverait à colmater les brèches et à sortir la tête de l'eau avec moins de dégâts. Le secteur du tourisme, grand pourvoyeur d'emplois, a été le plus touché, il verrait sa valeur ajoutée chuter de 50% comparativement aux premières prévisions qui tablaient sur une décroissance de 25% seulement. Les activités de transport, quant à elles, connaîtraient un recul plus profond que l'estimation retenue dans le cadre des prévisions exploratoires du Centre de juin dernier soit une baisse de 15% contre 9% avancés initialement. Le confinement a été aussi à l'origine du repli des activités commerciales dont la valeur ajoutée accuserait une baisse d'environ 8%.

Face à cette récession économique planétaire, un activisme budgétaire s'est mis en branle à travers le monde et s'est permis de dépasser les valeurs limites et les plafonds théoriques fixés pour la dette et le défi-

cit qui constituaient des lignes rouges. Mieux encore, des organisations parmi les plus écoutées en matière d'orientations de politiques économiques, comme le Fonds Monétaire International ou encore la Banque Centrale Européenne, ont concéder à leurs membres et avec une grande largesse d'aller au-delà des normes prescrites relatives à l'endettement et au seuil du déficit budgétaire. L'alourdissement du poids de la dette dont la progression rapide a débuté en 2007-2008 avec la crise des subprimes s'est exacerbé en 2020 pour circonscrire les effets de la pandémie du Coronavirus. Les pays sous les retombées néfastes de la crise sanitaire se sont empressés de mettre en œuvre des programmes de relance conséquents pour éviter l'asphyxie de leur économie ce qui a provoqué un surendettement à l'échelle planétaire. La dette publique de l'ensemble des pays de l'OCDE qui représentait en moyenne environ 50% du Produit Intérieur brut au début des années 90 a culminé à 130% au milieu de l'année 2020.

## C PRIORITÉ À LA RELANCE

En effet, considérant que la sortie de la récession passe nécessairement par la croissance, la priorité de la quasi-totalité des pays a été accordée à la relance quitte même à aggraver encore plus l'endettement. À commencer par le Japon, le pays le plus endetté du monde, il a consacré un budget 1.900 milliards de dollars pour son programme de relance. Les États Unis ont alloué une enveloppe budgétaire de 2.000 milliards de dollars pour alléger les lourdes conséquences du coronavirus sur l'emploi et sur les activités des entreprises. La Chine s'est engagée dans un plan de relance basée essentiellement sur la promotion de la demande intérieure avec la programmation de grands projets d'infrastructures (réalisation des routes de la soie) et la mise en œuvre du plan de lutte contre la pauvreté. Le montant affecté à cette stratégie s'élèverait à environ 950 milliards de dollars pour la seule année 2020. L'Allemagne pour stimuler son économie par le biais

de la demande compte injecter un montant de l'ordre de 108 milliards de dollars. La France et l'Espagne ont réservé un montant équivalent à celui de l'Allemagne environ 100 milliards de dollars pour faire sortir leur économie de la crise où elle s'est enlue. L'Union Européenne avec toutes ses composantes a programmé un budget de relance de 1000 milliards d'euros.

## C PLAN DE RELANCE Détermination, audace....

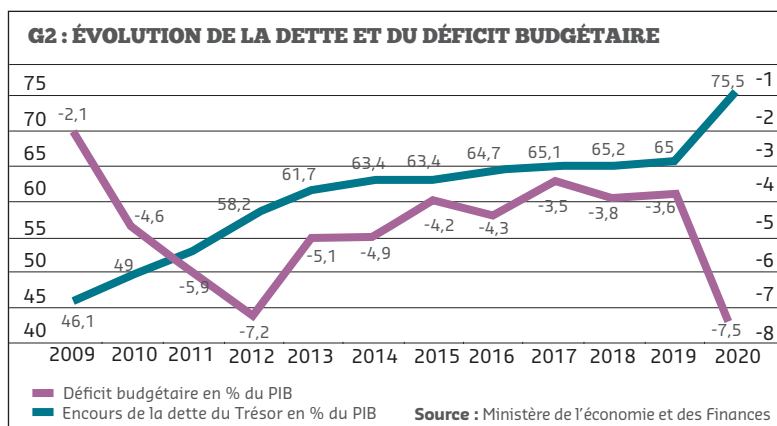
Concernant le Royaume du Maroc, et comme un peu partout, la situation économique est loin d'être florissante et pourrait même être qualifiée de critique pour bon nombre de secteurs d'activité, il convient de le dire mais sans verser dans l'alarmisme. Elle interpelle les responsables politiques et les opérateurs économiques et réclame des actions concrètes sans délais non seulement pour corriger les déviations négatives provoquées par la covid19 mais pour engager une véritable relance susceptible de remettre sur les rails l'économie nationale là où elle a débuté sa pause en 2019. Déjà au mois de mai et compte tenu de l'urgence à trouver des solutions aux nombreux problèmes générés par la crise sanitaire, le Centre Marocain de Conjoncture avait signifié, dans le cadre de ses premières prévisions de croissance de 2020, qu'une politique budgétaire audacieuse dans l'élaboration de la loi de finances rectificative éviterait à l'activité économique de sombrer dans la déprime. Il considérait qu'en de pareille récession et à un moment où l'économie nationale a le plus grand besoin d'un sérieux stimulus pour lui épargner le pire, une politique budgétaire plus agressive qu'à l'accoutumée serait la bienvenue et irait au-devant de l'ampleur des problèmes et des effets néfastes de la crise, surtout que la plupart des pays affectés par la pandémie se sont engagés dans cette voie, celle d'un assouplissement généreux des politiques publiques, pour sauver leur économie, empêcher les faillites des entreprises et préserver les emplois. Le projet de loi de finances rectificative est venu avec une configuration

### Croissance des principaux secteurs et du Produit Intérieur Brut

	Taux de variation en volume aux prix de l'année précédente (en %)						
	2016 <sup>(1)</sup>	2017 <sup>(1)</sup>	2018 <sup>(1)</sup>	2019 <sup>(2)</sup>	2020 <sup>(3)</sup>	2021 <sup>(3)</sup>	2022 <sup>(3)</sup>
SECTEUR PRIMAIRE	-11,5	13,6	2,4	-4,6	-5,2	11	5
SECTEUR SECONDAIRE	1,2	2,9	3,0	3,5	-6,2	3,5	3,7
SECTEUR TERTIAIRE	2,8	2,7	3,1	3,8	-7	4,3	4,2
PIB	1,2	4,1	3,1	2,5	-6,6	5,3	4,1

Source : (1) Direction de la comptabilité nationale, HCP.  
(2) Données basées sur l'estimation du HCP

(3) Prévisions et cadrage du Centre Marocain de Conjoncture, 10 novembre 2020.



financière foncièrement timide allant dans le sens de la préservation des équilibres du budget de l'état et a ainsi contrarié l'anticipation que le CMC a tenu pour acquis.

Aujourd'hui, le plan de relance, ses grandes orientations, ses priorités et ses instruments de gestion sont clairement définis et tracés et couvrent les défis et challenges économiques et sociaux que notre pays doit relever dans l'immédiat et à terme. En raison de l'importance du projet et de ses répercussions bénéfiques sur les activités économiques et sociales du pays, la célérité dans sa mise en oeuvre devrait emporter l'adhésion de l'ensemble des intervenants dans un esprit de responsabilité où l'intérêt national prime et écarter les tergiversations sur des aspects et des considérations politiques conjoncturels liés aux échéances électorales. En effet dans ces circonstances perturbées et déprimantes, le lancement précoce du programme et le calendrier de ses réalisations importent beaucoup pour la valorisation des effets escomptés.

**....Et budget conséquent**

L'ajustement budgétaire a été mis de côté et est reporté à une période plus prospère du cycle économique, l'enveloppe globale dédiée à la relance de l'économie et de l'emploi s'élève à 120 milliards de dirhams pour contrecarrer le choc économique profond provoqué par la crise aussi bien sur l'offre que sur la demande. Cette enveloppe comprend deux composantes : la première d'un montant de 75 milliards servira, sous forme de crédits garantis par l'État, à assouplir les conditions de financement des entreprises affectées par la crise et à soulager leur trésorerie; la seconde composante de 45 milliards soit l'équivalent d'environ 60% du budget d'équipement de l'État est destinée à financer des projets dans des secteurs comme l'agriculture et le tourisme ou dans des domaines prioritaires comme les petites et moyennes entreprises ou encore les infras-

structures de base. Cette deuxième partie de l'enveloppe sera affecté à un fonds autonome : « le fonds Mohammed VI pour l'investissement » dans le but d'assurer une gestion efficace et transparente.

La mobilisation d'un budget de cette importance permettra, par l'entremise de ses projets, d'instaurer un climat de confiance et d'insuffler une forte dynamique sur le front de l'offre par le relèvement du potentiel de production des entreprises et sur le front de la demande par la récupération des emplois détruits par les effets induits de la pandémie. Ce budget sera accompagné et conforté par des efforts notables des entreprises et établissements publics en matière d'investissement, le montant global de ces investissements en 2021 sera de l'ordre de 82 milliards de dirhams.

À la hardiesse de ce programme de relance seront associés, sur la foi des opérations inscrites au projet de loi de finances 2021, le démarrage du plan à terme de la couverture sociale et le soutien des secteurs de la santé et de l'enseignement tant en équipements qu'en création de nouveaux postes budgétaires. Mais en dehors de l'appui aux secteurs sociaux, la dépense publique telle que tracée dans le projet de loi de finances 2021 demeure en deçà des attentes économiques et sociales et serait dans l'incapacité de contribuer concomitamment avec le plan de relance au contrechoc recherché qui extirperait l'économie nationale de cette spirale dépressive. Certes, sous le poids de la baisse d'activité, les ressources financières se sont amenuisées. Les recettes fiscales ont subi une forte contraction, le ratio de la dette publique sur le Produit intérieur brut a grimpé à 75% conséquemment au fléchissement du PIB et non pas à l'augmentation de l'endettement, et le déficit budgétaire a atteint 7,5% poussant Fitch Ratings à abaissé la note Maroc, mais toutefois ces normes et ces seuils théoriques n'ont de sens pour apprécier la solvabilité d'une économie qu'en période d'expansion ou à la rigueur de stabilité économique et financière. Leur dépassement conjoncturel et momentané ne doit pas pousser les pouvoirs publics à opter pour une politique coercitive. L'austérité, en période de vaches maigres, n'a jamais réduit ni la dette ni le déficit de l'avis avéré du Fonds monétaire international lui-même. Ainsi, seule une politique de croissance appropriée pourrait atténuer ces problèmes et faire sortir l'économie de cette impasse. Pour le volet financement, des marges de manoeuvre restent encore à exploiter et des interventions innovantes et plus accommodantes sont possibles et même recommandées pour venir en appui à la relance économique tant qu'elles seraient sans effet prononcé sur l'évolution des taux d'intérêt ni d'impact excessif sur le relèvement des prix.

GESTION DE L'ÉPARGNE  
**RETRAITE**  
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL  
ZONES INDUSTRIELLES  
AMÉNAGEMENT URBAIN  
**TOURISME**  
SERVICES FINANCIERS  
INVESTISSEMENT  
**BANQUE**  
ECONOMIE DU SAVOIR  
**SOLIDARITÉ**

**CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION**

UN GROUPE EN ACTION  
**POUR UN MAROC EN DÉVELOPPEMENT**



Institution financière créée en 1959, la Caisse de Dépôt et de Gestion s'érige aujourd'hui en un Groupe de premier plan, acteur central de l'économie nationale.

Investisseur institutionnel majeur, impliqué dans les principaux projets structurants du Royaume, le Groupe CDG contribue activement au développement économique et social du Maroc.

Avec plus de 5000 collaborateurs et près d'un million de clients servis au quotidien, le Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion est un opérateur de référence dans tous les métiers dans lesquels il évolue : Gestion de l'épargne/Prévoyance - Développement Territorial - Tourisme - Banque/Finance - Investissement.



**Pour le Maroc Avenir**

[www.cdg.ma](http://www.cdg.ma) [f](#) [t](#) [in](#) GroupeCDG

**CDG**

صندوق الإيداع والتدبير  
+٥٤٤٢١ ٥٥٥٥ ٨ ٥٥٤٤٤٤  
CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

## Un appui décisif au programme de relance

**Le Maroc s'engage pour l'après-pandémie à lancer un important programme de relance économique pour une enveloppe financière de 120 Milliards de DH. Le financement de ce programme sera en partie assuré par le Fonds Stratégique d'Investissement créé à l'occasion sous forme d'un compte d'affectation spécial. Ce Fonds vise en particulier le soutien au système de production et l'accompagnement des grands projets dans différents secteurs d'activité. L'apport du budget de l'Etat est fixé à 15 Milliards de DH et sera complété par la mobilisation de ressources auprès des institutionnels et du secteur privé à hauteur de 30 Milliards de DH pour atteindre, au total, une enveloppe de 45 Milliards DH. La particularité de ce fonds réside donc dans la possibilité de mobiliser des financements auprès des institutionnels et du secteur privé et son succès dépendra de sa capacité à attirer un nombre important d'investisseurs dans les grands projets structurants.**

L'impact de la crise sanitaire se fait de plus en plus pesant à la fois sur les performances économiques et l'équilibre social. Les évaluations établies six mois après le déclenchement de la pandémie font état d'une forte contraction de l'activité sous le double effet de la baisse de production des secteurs les plus sensibles et du repli de la demande tant au plan interne qu'externe. Dans ce contexte pandémique particulièrement contraignant, la valeur ajoutée des activités productives considérées dans leur globalité aura régressé de 13,8 % au deuxième trimestre de l'année comme conséquence de la sécheresse qui a frappé le secteur agricole mais surtout de l'effondrement des princi-

pales activités industrielles, commerciales et de services. L'évolution de l'activité des industries de transformation qui représente l'indicateur le plus significatif à ce sujet devait en effet, par référence aux dernières statistiques sur les indices de production, accuser une baisse dépassant 20 % au second trimestre comparativement à la même période de l'année précédente. Du côté de la demande, outre le fléchissement notable de la dépense intérieure sous l'effet de la perte de revenu, cette baisse sans précédent s'explique également par la contraction des marchés extérieurs que reflète la forte régression du chiffre d'affaires à l'export.

Les perspectives d'évolution de l'activité au second semestre ne donnent pas encore, au vu de la persistance de la pandémie et son rythme de propagation, des signes annonciateurs d'un redressement rapide du cycle économique. Les projections pour le restant de l'année semblent s'inscrire globalement dans le prolongement des tendances constatées depuis le second semestre et prédisent un important repli de la croissance en fin d'exercice estimé, en l'état actuel des données, à 6,1 %. L'affaiblissement des ressorts internes de l'activité se révèle, dans ce contexte de crise, d'autant plus important qu'il affecterait le potentiel de reprise dans les secteurs d'activité les plus dynamiques avec un impact qui se ressentirait au-delà de l'exercice actuel pour peser sur le mouvement de redressement anticipé pour l'exercice à venir. La courbe en V envisagée dans un premier temps anticipant une forte reprise et qui prendrait forme juste après le creux résultant de l'arrêt brutal d'activité dans différentes branches de production, pourrait bien emprunter une toute autre orientation avec une vitesse de propagation plus ralentie. Il importe dans une telle éventualité d'actionner les instruments de politique économique les plus adaptés pour impulser et soutenir efficacement le mouvement de reprise, organiser les actions de redressement et optimiser leur impact sur les différentes branches d'activité.

Il va sans dire que de telles actions demandent la mobilisation d'importantes ressources financières

tant publiques que privées qui, compte tenu des paramètres budgétaires actuels et du niveau d'endettement public, nécessitent le recours à des modes de financements plus accommodants. L'initiative de création d'un fonds stratégique d'investissement (FSI) comme composante essentielle d'un programme intégré de relance de l'activité pour faire face aux effets de la crise sanitaire semble répondre à un tel objectif. Prenant la forme d'un compte d'affectation spéciale dans la structure budgétaire, ce fonds a été mis en place pour le financement des opérations d'investissement arrêtées dans le cadre du programme de relance après la crise sanitaire et vise en particulier le soutien au système de production et l'accompagnement des grands projets dans différents secteurs d'activité. Il est prévu que le Fonds mobilisera des ressources provenant du budget général de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements et entreprises publics ainsi que du secteur privé. L'apport du budget de l'Etat est fixé à 15 Milliards de DH et sera complété par la mobilisation de ressources auprès des institutionnels et du secteur privé à hauteur de 30 Milliards de DH pour atteindre, au total, une enveloppe de 45 Milliards DH. Le recours au secteur privé et aux institutions financières telles que les caisses de prévoyance sociale, les assurances et les banques s'est imposé, dans le contexte actuel, comme solution alternative à l'émission de nouveaux emprunts compte tenu du niveau actuel d'endettement. A travers sa contribution au Fonds, l'Etat consent le partage de risque avec les investisseurs privés afin de faciliter leur implication dans les grands projets d'investissement dans le cadre des opérations de partenariats publics-privés (PPP) conformément à la nouvelle législation en la matière (cf. Loi 46.18, Avril 2019).

## FONDS D'INVESTISSEMENT Un financement innovant

La particularité de ce fonds réside donc dans la possibilité de mobiliser des financements auprès des institutionnels et du secteur privé et son succès dépendra de sa capacité à attirer un nombre important d'investisseurs dans les grands projets structurants. Ce mode de financement le distingue des Fonds existants actuellement comme le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social, le Fonds Ithmar dédié au secteur touristique, le Fonds de Développement Industriel ou encore le Fonds Innov qui, se basant essentiellement sur le financement de l'Etat, ont montré leur limites avec l'absence de dispositifs permettant l'implication des investisseurs privés. Outre l'apport en capital, la mobilisation des opérateurs pri-

vés à travers le Fonds permettra non seulement une rationalisation des choix d'investissement mais également une plus grande efficacité dans la mise en œuvre, l'organisation et la gestion des projets. L'expérience vécue à l'international a montré la pertinence et l'efficacité d'un tel instrument d'intervention des pouvoirs publics en période de crise pour engager des projets d'investissement stratégiques ou pour accompagner et soutenir les entreprises, petites et grandes, dans leurs programmes de développement en leur apportant un financement stable. Le fonds stratégique d'investissement peut même mobiliser des financements à l'international à travers des partenariats avec des organismes financiers internationaux et/ou des fonds souverains pour élargir la sphère d'intervention et la diversification des projets d'investissement. Il pourra ainsi contribuer efficacement à la mobilisation de ressources plus importantes pour le financement du plan de relance envisagé pour l'après-pandémie. On rappellera à ce propos que le Maroc a évalué à 120 Milliards de DH le programme de relance à court/moyen terme pour impulser une nouvelle dynamique économique et rattraper la perte de croissance enregistrée durant la crise sanitaire. L'apport du Fonds stratégique d'investissement sera décisif pour la mise en œuvre de ce programme qui devrait cibler, prioritairement, les secteurs créateurs d'emplois et à forte valeur ajoutée en mobilisant les financements nécessaires dans le cadre du partenariat public-privé.

Le succès du Fonds dans l'accomplissement de sa mission première comme instrument au service du développement économique et social dépendra largement du capital-confiance qu'il inspire auprès de ses partenaires et plus particulièrement les investisseurs. Créé en tant que Compte Spécial du Trésor, le Fonds devrait être soumis à un système de gouvernance transparent et bénéficier de ressources humaines et financières suffisantes lui permettant d'accomplir sa mission dans les meilleures conditions d'efficacité. Les exigences en matière d'organisation et de bonne gouvernance devraient orienter le Fonds vers une structure juridique plus adaptée prenant à titre d'exemple la forme d'établissement public ou de société anonyme. Au plan de la gestion, les principes consacrés dans l'organisation et l'administration des Fonds d'investissement à l'échelon international doivent prévaloir à la fois dans les structures d'orientation stratégique, les décisions d'investissement et la sélection des partenaires. Enfin, le Fonds doit assurer sa propre pérennité en veillant au développement de ses propres ressources financières et en élargissant ses capacités de mobilisation de fonds auprès de ses partenaires à travers son attractivité.

# Les paramètres d'une refondation pour l'après-pandémie

**Avec un impact différencié selon les pays et les régions, la crise sanitaire a révélé de multiples dysfonctionnements au plan socio-économique se traduisant notamment par les fragilités chaînes de production et d'échange, les insuffisances des systèmes de santé et la précarité sociale. Ce constat a suscité des interrogations quant à la pertinence du modèle de développement et sa capacité à faire face aux urgences du moment mais surtout aux défis à venir. Le Maroc qui a engagé depuis le début de l'année une réflexion approfondie à ce sujet a tout intérêt à capitaliser sur les enseignements de la crise actuelle pour accélérer le processus de réforme et opérer les ajustements nécessaires pour une plus grande efficacité du système économique et social. Il s'agit d'élargir les potentialités de création de richesse, de développer les capacités de résilience de l'économie et de consolider les systèmes de solidarité et de protection sociale.**

La crise sanitaire a éveillé les esprits sur les dysfonctionnements latents dans le modèle économique-social dominant et la gravité de leurs conséquences à terme sur l'équilibre économique et social. Confrontés à cette crise, nombre de pays se rendent soudain compte des limites de leur système de santé, de l'insuffisance des dispositifs de solidarité et de protection sociale, de la précarité qui frappe de larges secteurs de l'emploi, de la fragilité des systèmes de production et enfin, de la dépendance, dans le contexte de globalisation, des chaînes d'approvisionnement à l'international. Les

conséquences de ces déséquilibres se sont traduites, un peu partout dans le monde et depuis la mise en place des mesures visant à limiter la propagation de la maladie, par l'effondrement de pans entiers de l'appareil production, la baisse des revenus et la perte d'emploi répandant un climat de détresse au plan social. Près de dix mois après le déclenchement de l'épidémie en Chine, le monde entier recense à la mi-octobre quelque 39 millions de contaminations provoquant le décès de plus d'un million de personnes. Au plan économique, l'impact de la crise sanitaire ne cesse de se faire sentir de plus en plus fortement sur les performances de production et des échanges à l'échelon international. Les dernières projections pour l'exercice 2020 actualisées à fin Octobre font état d'une contraction de la croissance de l'économie mondiale de 4,4 % avec de fortes disparités selon les pays et les régions.

S'agissant du Maroc, après la forte décreue de l'activité au second semestre à la suite des mesures prises pour endiguer la propagation de l'épidémie, l'économie nationale a connu un début de redressement au second semestre avec l'allègement des mesures de confinement et l'ouverture progressive des frontières. Dans l'hypothèse où la dynamique de redressement se poursuit jusqu'à la fin de l'exercice à un rythme plus soutenu, les projections partant des données actuelles tablent sur un déficit de croissance atteignant pour la première fois depuis plus de deux décennies 5,5%. Cette perspective n'est pas sans conséquences sur les équilibres fondamentaux tant au plan économique que social. La perte de croissance et l'affaiblissement de la demande en provenance des marchés d'exportation se ressent d'abord au niveau des équilibres financiers extérieurs. En dépit d'un repli sensible du déficit commercial lié à la forte contraction du volume des échanges, la balance des paiements extérieurs se trouve soumise à rude épreuve avec la baisse marquée de flux financiers relatifs aux échanges de services, aux investissements étrangers et, dans une moindre mesure, aux transferts de la migration. Au plan des finances publiques, la crise sanitaire a fortement déteint sur l'équilibre budgétaire

sous le double effet de l'affaiblissement des recettes fiscales et de l'alourdissement des dépenses générées par les programmes de lutte contre la pandémie. Il en est résulté d'importantes répercussions en termes de revenus, de niveaux de vie et d'emploi.

Cette situation qui réunit tous les ingrédients d'une crise profonde n'épargnant aucun segment d'activité ni aucune catégorie sociale ne manque pas de susciter des interrogations quant à la pertinence du modèle de développement et sa capacité à faire face aux urgences du moment et aux défis à venir. Il semble, au vu de l'expérience vécue depuis le début de l'épidémie, que le modèle économique-social qui prévaudra après la crise redéfinira de nouvelles priorités en fonction desquelles seront repensés de nouveaux mécanismes d'allocation de ressources. Les objectifs au plan économique et social subiront ainsi de profonds changements, autant que les voies et moyens pour leur réalisation. C'est dans cette perspective que de nouvelles préconisations face à la crise comme la remise en cause de la mondialisation, le retour des frontières, la recherche de plus d'autonomie et d'indépendance des économies, la relocalisation des activités stratégiques, le développement d'instruments de gestion des risques ou encore la régulation plus serrée des flux migratoires trouvent de plus en plus d'écho auprès des décideurs. De fait, la résurgence de ce débat dans le contexte épidémique d'aujourd'hui dissimule le sentiment de désarroi dans un monde à la recherche d'un nouvel équilibre économique et social plus soutenable sur le long terme.

## LE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

### Les enseignements de la pandémie

Le Maroc qui a engagé depuis le début de l'année une réflexion approfondie sur le modèle de développement à suivre dans les années à venir a tout intérêt à capitaliser sur les enseignements de la crise actuelle pour accélérer le processus de réforme et opérer les ajustements nécessaires pour une plus grande efficacité du système économique et social. Le premier enseignement à tirer de la situation actuelle est qu'il devient impératif d'élargir les potentialités de production de l'économie nationale et développer ses capacités de création de richesse et de génération de revenus à travers l'intensification des investissements productifs, le développement des infrastructures de base, l'amélioration de la productivité des facteurs et le soutien à la compétitivité. Un tel objectif qui sert à la fois le développement des ressources internes de

l'économie et ses possibilités de création d'emploi ne peut, dans le contexte actuel, se concevoir sans une transformation profonde des structures de production à travers, notamment, la diversification productive, la promotion de la recherche-développement, l'intégration du progrès technologique et l'insertion dans les chaînes de valeur mondiales. Il s'agit, en somme, de mobiliser toutes les potentialités productives de l'économie pour une convergence à terme vers un régime de croissance soutenu, stable et inclusif.

Le deuxième enseignement de la crise actuelle a trait à la vulnérabilité grandissante du système économique avec la montée des risques. L'économie et la société toute entière font face à de multiples chocs porteurs de risque que ce soit au plan économique, financier, sanitaire, climatique, environnemental ou même technologique. Le modèle de développement devrait à l'avenir veiller à la consolidation des facteurs de résilience de l'économie et la société face aux risques encourus. Le dernier épisode épidémique a montré en effet qu'un système productif résilient, compétitif et de haute productivité est plus en mesure d'absorber les chocs exogènes et assurer un certain degré d'autonomie en situation de crise. Ceci est particulièrement le cas pour les entreprises opérant dans les activités produisant les biens de première nécessité comme les produits alimentaires, les médicaments ou les produits d'hygiène. De ce point de vue, assurer un certain degré d'autonomie de l'économie devient l'une des principales priorités de l'action publique.

La refondation des choix de politique économique ne peut enfin être conçue sans intégrer la dimension relative au développement du capital humain. Le renforcement des capacités de résilience de l'économie et la société implique la poursuite des efforts entrepris dans les domaines de l'éducation et de la formation. Les gains en matière de compétitivité, de productivité et d'emploi restent subordonnés à la qualité du système éducatif et de formation professionnelle. Il en est de même du système sanitaire et de sa capacité à faire face aux situations de crise comme celle que nous connaissons aujourd'hui non seulement en termes de matériels et d'équipements mais aussi en ressources humaines. Enfin, le dernier facteur de résilience à développer a trait au niveau de cohésion sociale et de solidarité. Là encore, l'expérience vécue a montré la nécessité de développer de nouvelles formes de solidarité à travers des systèmes de protection adaptés ou des files de sécurité pour pouvoir atténuer les chocs affectant plus particulièrement les catégories sociales les plus vulnérables.



centre marocain de

**CONJONCTURE**

Siège Social : Mahaj Ryad, Imm N, 5<sup>ème</sup> étage, Hay Ryad, Rabat 10100 - Maroc

Tél : 0537 56 54 05 - 0537 56 55 08/19 - 0537 56 57 42 - Fax : 0537 56 54 86

Bureau Casablanca : 32, rue Ahmed Charci, Résidence Palais I, 3<sup>ème</sup> étage

Appt 12 Quartier Racine - Casablanca 20050 - Maroc

Tél : 0522 39 50 72 à 75 - Fax : 0522 39 50 61

E.mail : [cmconjoncture@menara.ma](mailto:cmconjoncture@menara.ma) - Site Web : [www.cmconjoncture.ma](http://www.cmconjoncture.ma)

Facebook : [www.facebook.com/centremarocainconjoncturecmc](http://www.facebook.com/centremarocainconjoncturecmc)

**... LA CONJONCTURE AUTREMENT ...**

BANQUE POPULAIRE  
FAITE POUR VOUS



www.gbp.ma

# La Gold

EFFECTUEZ  
VOS PAIEMENTS  
PARTOUT  
DANS LE MONDE



- VALABLE AU MAROC ET À L'ÉTRANGER
- ADOSSÉE À VOTRE COMPTE EN DIRHAMS OU EN DEVICES
- UTILISABLE POUR VOS PAIEMENTS SUR INTERNET

# MT VISIO



## La solution de visioconférence innovante de Maroc Telecom



**3** Premiers mois d'abonnements  
et frais de mise en service  
**GRATUITS**



Réunions  
virtuelles



Communications  
Unifiées



Multi-équipements



Datacenter  
National

Promotion valable jusqu'au 30/11/2020